

Les Études du CERI  
N° 97 - septembre 2003

**Troc et transactions interentreprises en Russie :  
vers une normalisation des échanges  
après la crise du rouble de 1998 ?**

Caroline Dufy

## **Troc et transactions interentreprises en Russie : vers une normalisation des échanges après la crise du rouble de 1998 ?**

### **Résumé**

Le troc a été un objet saillant du débat public des années 1990 en Russie : il a engagé une réflexion globale sur la nature de l'économie russe et sur l'objectif visé par les réformes économiques. Ces enjeux majeurs ont cristallisé plusieurs lignes de fracture. L'opposition au gouvernement a présenté le troc comme un effet pervers des politiques économiques privilégiant la finance aux dépens de la sphère productive nationale. Pour d'autres, il était à interpréter comme l'héritage d'une industrie soviétique peu compétitive.

La crise du rouble d'août 1998 a ouvert la voie à un mouvement inverse de diminution brutale du troc. Contrairement à la phase initiale de croissance, la réduction du troc a suscité peu de commentaires. Pourtant, ces évolutions heurtées fournissent l'occasion de revenir sur la pertinence des interprétations proposées. Par ailleurs, le travail de recontextualisation du troc dans une perspective historique donne des clés pour la compréhension des bouleversements intervenus au cours des années 1990 en Russie.

L'indicateur statistique du troc nous servira d'appui pour poser une question centrale : comment interpréter cette baisse rapide du troc après un mouvement long de hausse soutenue ? S'agit-il d'une adaptation des comportements d'échange à de nouvelles conditions économiques, ou est-ce l'effet de normes juridiques plus contraignantes ? Dans ce dernier cas de figure, cette diminution officielle peut-elle masquer des pratiques économiques qui se tournent vers le secteur informel ?

Comprendre les échanges en troc implique de ne pas en rester aux seuls faits stylisés. Par nature, la statistique tend à objectiver des phénomènes qui revêtent des facettes multiples. Notre analyse s'inscrit dans une anthropologie des échanges économiques, attentive à restituer la dimension dynamique et subjective que confèrent au troc les pratiques et les discours des acteurs. De ce point de vue, nous mettons en évidence que le troc est le produit d'interactions constantes entre processus juridique, conjoncture économique et contexte socioculturel. La diminution statistique de l'indicateur « troc » apparaît dès lors comme l'un des effets émergés des changements profonds qui marquent le nouvel environnement des entreprises russes.

## **Barter and Inter-business Transactions in Russia: Trade Normalization in View after the Ruble Crisis of 1998?**

### **Abstract**

Barter was a prominent issue in public debate during the 1990s in Russia: it prompted a more overall reflection on the nature of the Russian economy and the aim pursued by economic reforms. These major issues shaped a number of divisions: the government opposition portrayed barter as one of the pernicious effects of economic policies that gave priority to finance to the detriment of the national productive sphere. For others, it was to be interpreted as the legacy of the Soviet industrial sector and its lack of competitiveness.

The ruble crisis in 1998 paved the way for a reverse trend leading to the sudden decline of barter. Unlike the initial growth phase, the decrease in barter gave rise to little comment. Yet these two colliding changes provide an opportunity to review the relevance of the various interpretations offered. Furthermore, the effort to recontextualizing barter in an historic perspective provides keys to understanding the immense changes that occurred in Russia in the 1990s.

The statistical indicator of barter will serve as a basis to formulate a central question: how should this swift decline of barter, after a long, sustained increase, be interpreted: is it an adaptation in trade behavior to the new economic conditions or the effect of more restrictive legal standards? In the latter case, does this official decrease mask economic practices that are moving toward the informal sector?

To understand the barter trade requires looking beyond stylized facts. By nature, statistics tend to objectify multifaceted phenomena. Our analysis fits within the anthropology of economic exchanges, striving to reconstitute the dynamic and subjective dimension that the actors' practices and discourses give to barter. From this standpoint, we show that barter is the product of constant interactions between legal processes, economic context and socio-cultural context. The statistical decline of the barter indicator in that case seems to be one of the visible effects of deep-seated changes that have marked the new working environment for Russian business.

# Troc et transactions interentreprises en Russie : vers une normalisation des échanges après la crise du rouble de 1998 ?

Caroline Dufy

Les années 1990, première décennie de réformes économiques en Russie, ont été marquées par la multiplication des moyens de paiement utilisés dans les échanges entre entreprises<sup>1</sup>. Il a pu s'agir autant de biens en nature, que de produits énergétiques, de créances commerciales ou encore de titres financiers. Ces monnaies, émises par des organismes financiers, des entreprises mais également des administrations publiques ou des autorités locales, ont permis aux entreprises de s'acquitter de leurs dettes.

Ce phénomène massif a été qualifié de « démonétisation », d'instauration d'une « économie amonétaire » ou encore de développement de « monnaies parallèles ». Mais c'est le terme générique de *barter* (troc en français) emprunté à l'anglais et retranscrit en russe, qui a été le plus couramment employé par les médias et la presse économique pour désigner ce phénomène. Le succès de ce terme est tel qu'il a donné lieu à un néologisme, la *barterisation*, désignant la croissance du troc dans l'économie russe. Son acception est discutée. Les controverses entre économistes ont porté tout particulièrement sur la nature des instruments à y inclure et sur sa délimitation. Parmi les définitions proposées, la plus large est celle qui englobe tous les paiements, à l'exception des paiements intégralement monétaires.

Cette période de grande créativité monétaire s'est interrompue avec la dévaluation du rouble intervenue le 17 août 1998. Depuis, le niveau du troc dans l'économie russe a diminué de façon importante et régulière. Après un pic de 51 % atteint en 1998, les données rapportées par la revue *Russian Economic Barometer (REB)*<sup>2</sup> l'évaluaient à

---

<sup>1</sup> Ce travail de recherche a été facilité par l'aide du service culturel de l'ambassade de France en Russie.

<sup>2</sup> Dirigée par l'économiste russe Serguei Aukutsionek, cette publication russe éditée en langue anglaise est rattachée à l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales (IMEMO) de l'Académie des sciences de Russie.

près de 35 % en 1999 pour le situer à moins de 15 % à la mi-2002. Cette évolution semble être le calque symétrique inverse de la hausse régulière et importante qui avait affecté l'économie russe dans la première moitié des années 1990 : en 1993, la part des échanges en troc enregistrés dans le PIB était de 9 %, de 22 % en 1996, pour atteindre, en 1997, plus de la moitié du volume des échanges industriels<sup>3</sup>.

Cette longue hausse régulière du troc a suscité la production d'une abondante littérature jusqu'à la crise de 1998. Le débat vif qui en a résulté a cristallisé plusieurs lignes de fractures. L'opposition entre économistes libéraux et partisans de réformes plus graduelles s'était déjà constituée autour d'autres questions, qu'il s'agisse des privatisations ou de la libération des prix. Elle s'est doublée d'autres confrontations : entre milieux de l'expertise et chercheurs mais également entre institutions concurrentes au sein du champ académique russe.

L'enjeu de cette opposition ne se limite pas au seul monde scientifique ; il est également politique. Le troc a pu être utilisé comme indicateur du degré d'avancement de la Russie dans la transition. De ce fait, il a contribué à disqualifier les réformes de l'économie russe, tout en stigmatisant l'incompétence et l'inefficacité des élites politiques russes.

Depuis 1998 cependant, le débat sur le troc semble avoir perdu de sa vigueur. La décline du phénomène, observée régulièrement depuis plus de quatre ans, a relégué le troc au second plan des préoccupations économiques. Les statistiques le concernant font l'objet d'une moindre attention. Les séries de questions permettant de calculer un indice agrégé ont été réduites voire évacuées de certains questionnaires statistiques. Ce désintérêt actuel signifie-t-il que tout a été dit sur le troc ? Le foisonnement des interprétations proposées pour expliquer ce phénomène tout à fait inattendu pourrait le laisser penser. Les analyses sont robustes, appuyées sur des bases théoriques solides : théorie institutionnelle de la monnaie, analyse keynésienne de la rigidité des prix ou encore mécanisme classique de la concurrence. Mais elles comportent plusieurs limites. Elles sont focalisées sur la recherche des « causes » d'un mode d'échange considéré comme irrationnel, inefficace et archaïque. En effet, la tradition de pensée dont elles s'inspirent est l'économie politique classique pour laquelle la monnaie est signe d'entrée dans la modernité, témoin de la rationalisation et de l'individualisation. Ce grand partage ontologique fait du troc le négatif de la monnaie et le relègue du côté de la tradition, des sociétés primitives et de l'inefficacité économique.

De fait, ces analyses sont axées sur la seule croissance du troc et évacuent les modalités de sa diminution, comme s'il ne s'agissait que d'un phénomène de retour à un ordre jugé naturel. Enfin, elles proposent une description monolithique du troc qui n'éclaire qu'une dimension du phénomène. Si notre démarche théorique ne retire pas toute validité aux interprétations économiques développées sur le troc, elle constate leurs limites. Plus fondamentalement, notre critique porte sur l'approche essentialiste et dépréciative qu'elles proposent. Notre analyse est à inscrire dans le domaine – peu développé en France mais plus vivant dans le monde anglo-saxon – d'une anthropologie des échanges économiques. Attentive aux pratiques concrètes et aux discours des acteurs, elle cherche à identifier l'effet des dispositifs juridiques et politiques qui intègrent le troc dans une dynamique cumulative et qui de ce fait, contribuent à en définir les contours.

Un panorama rapide permet de regrouper les interprétations du troc en quatre grandes

---

<sup>3</sup> Aukutsionek S. (1998).

catégories. La première interprétation repose sur une restructuration industrielle jugée insuffisante. Le troc serait utilisé par les entreprises russes comme stratégie de contournement des procédures de faillites et dans le but de masquer leur insolvabilité<sup>4</sup>.

Le deuxième type d'interprétation est fondé sur des arguments comportementalistes ou culturels et invoque le troc comme vecteur de fraude fiscale. L'économie russe est alors décrite comme une économie d'intermédiation dominée par le secteur informel et les activités grises<sup>5</sup>. La troisième thèse est fondée sur les lacunes d'un système de paiement incapable de soutenir la confiance dans les règlements, les réseaux bancaires étant segmentés, trop coûteux ou pas suffisamment efficaces<sup>6</sup>. Ces trois premières interprétations font appel à des arguments concernant des structures industrielles ou financières, à des traits de nature culturelle ou à des permanences de type historique. De ce fait, elles ont du mal à rendre compte des évolutions rapides qui ont affecté le troc sur toute la décennie 1990 et en particulier de sa chute brutale après la dévaluation de 1998. A l'inverse, l'analyse monétaire du troc en fait un épiphénomène, l'artefact d'une politique monétaire inadaptée, en invoquant des facteurs d'ordre conjoncturel. Selon cette approche défendue par une partie de l'opposition politique au gouvernement, la responsabilité incomberait à une politique anti-inflationniste jugée trop restrictive qui favoriserait les épargnants aux dépens de la sphère productive. Le troc serait alors un comportement d'échange de chefs d'entreprise contraints par l'insuffisance de liquidités<sup>7</sup>.

Notre approche utilisera donc le troc comme prisme pour aborder la thématique plus large des relations interentreprises en Russie après la dévaluation de 1998. Elle nous amènera à considérer l'échange dans un contexte multidimensionnel, non seulement économique mais également juridique, culturel et social. Elle porte également sur une période rarement étudiée : celle de la diminution du troc, intervenue après 1998, et non sur sa phase de croissance.

L'enjeu de cette démarche est de déterminer si la diminution quantitative du troc révèle un changement profond des pratiques d'échange après 1998, si elle a nui au commerce interentreprises, ou si cette baisse est restée sans effet sur le volume et la nature des transactions.

L'objet particulier de l'analyse – la relation d'échange – légitime le parti pris empirique adopté dans cette *Etude*. Les éléments présentés ont été établis à partir d'enquêtes de terrain effectuées à l'occasion de deux séjours en Russie<sup>8</sup>. Le premier a été effectué dans la région de l'Oural (Ekaterinbourg) et à Saint-Pétersbourg à la fin de l'année 1999 et au début 2000. Le second séjour date de l'automne 2002.

Le matériau récolté se compose d'une série de quarante entretiens approfondis réalisés auprès d'acteurs de la vie économique. Il s'agit majoritairement de chefs d'entreprise, de comptables ou de directeurs financiers. Les secteurs considérés sont ceux de l'alimentaire, de la métallurgie et des transports. Les entreprises concernées

---

<sup>4</sup> Gaddy C. et Ickes B. (1998).

<sup>5</sup> Yakovlev A. (1997).

<sup>6</sup> Litviakov M. (2002).

<sup>7</sup> Glaziev S. (1998).

<sup>8</sup> On trouvera la description de la méthode utilisée en annexe, à la fin de l'*Etude*.

sont plutôt de petite et moyenne taille. Des entretiens complémentaires ont été effectués auprès de responsables de l'administration régionale de la région de Sverdlovsk<sup>9</sup>, d'inspecteurs des impôts, d'économistes et de statisticiens. Parmi les cas de figure étudiés, quatre entreprises de la région de l'Oural ont fait l'objet d'une enquête plus approfondie conjuguant travail d'observation et recueil d'une documentation complémentaire.

Menés à quelque trois années d'intervalle dans la période charnière de l'après-crise du rouble, les deux volets de cette enquête nous ont donné à voir des changements importants dans l'environnement des entreprises russes que nous avons eu l'occasion d'étudier. Entre 1999 et 2002, nos interlocuteurs ont rapporté une diminution très significative du troc. Parallèlement, le discours sur les échanges a laissé moins de place à la condamnation morale du troc, beaucoup moins fréquemment taxé de pratique archaïque ou répréhensible. Nous avons enfin perçu des signes convergents de changements majeurs dans l'environnement des entreprises. Il nous a semblé utile d'en proposer une analyse.

Ces évolutions vont dans le sens d'un processus que nous qualifions de « normalisation » du fonctionnement des entreprises. Cette *Etude* se donne pour objet de l'explicitier. Elle se lit à travers des indices tels que la réduction de l'instabilité économique, l'amélioration des enregistrements fiscaux et comptables ou encore la place plus grande laissée au droit dans les relations interentreprises. Notre enquête nous a amené à tenter de fonder cette hypothèse de normalisation et les liens que cette évolution entretient avec la décroissance observée du troc. Plus largement, elle évoque les rapports entre droit et économie de marché qui semblent acquérir une autre dimension dans la Russie de l'après-1998.

La Russie est-elle entrée dans une nouvelle ère économique depuis 1998 ? La réponse à cette question implique tout d'abord de s'arrêter sur les changements intervenus depuis cette date et tout particulièrement sur ceux concernant le troc. On ne peut parler de processus d'éradication. Il s'agit davantage d'une stabilisation à un niveau voisin de 10 %.

Les données statistiques sont utiles car elles fournissent des indices sur les évolutions en cours. Toutefois, on ne peut pas se contenter de ce constat qui offre un reflet déformé de l'évolution des relations interentreprises. L'indicateur statistique de troc conduit à homogénéiser les échanges en troc. Il agrège des motifs de troc caractérisés par une diversité dont il faut rendre raison. Nous serons donc amené à restituer la variété des formes de troc en proposant une typologie éclairant les comportements d'échange des agents.

Le prisme statistique comporte un autre biais ; il propose une distinction trop tranchée entre troc et autres échanges. De ce fait, la diminution du troc constatée au niveau statistique laisse entière la question des modalités concrètes de cette évolution. Notre travail cherchera donc à examiner comment s'effectue, dans la pratique, la succession temporelle entre divers types d'échanges.

Contrairement à la théorie économique classique qui pose que la monnaie s'impose face au troc car elle permet la réduction des coûts de l'échange, les transactions effectives combinent étroitement biens en nature et monnaies multiples. Par ailleurs, les propos des acteurs économiques font moins référence au troc comme médium

---

<sup>9</sup> Ekaterinbourg, la capitale administrative et économique de la région de Sverdlovsk, a retrouvé son nom pré-révolutionnaire, mais la région dont elle est le centre a conservé son nom soviétique.

d'échange que comme comportement de transaction non conforme aux normes du marché. Nous nous appuyons sur ce constat pour défendre une acception plus large du troc désignant des relations économiques spécifiques entre agents. L'ambition théorique guidant cette analyse est d'envisager l'encastrement du troc dans le contexte global de l'échange.

## **UNE DIMINUTION INCONTESTABLE DU TROC APRES LA CRISE DU ROUBLE DE 1998**

Les premières données chiffrées sur le troc datent de 1992. Elles ont pour origine une initiative isolée. Le Goskomstat, agence publique de statistiques, est relativement absent de cette phase initiale d'élaboration des indicateurs. La concurrence dans la production de statistiques ne s'aiguisait véritablement qu'à partir de 1995-1997 où les antennes moscovites d'organisations internationales et les instituts de pronostics économiques privés confrontent leurs résultats. Mais bien que produites à partir de bases autonomes, ces données sont convergentes : elles mettent en évidence une diminution sensible du troc à partir de 1998.

Les premières données statistiques publiées sur le troc sont élaborées dès 1992 par la *REB* qui détient la série la plus longue sur ces phénomènes. Cette caractéristique lui confère une position de référence dans le débat économique sur le troc et ce, en dépit des nombreuses critiques formulées à son encontre à propos de son mode de calcul du troc et de la définition qu'elle en donne.

Des données concurrentes sont calculées par d'autres organismes. L'Institut d'économie de la transition créé sous l'impulsion de E. Gaidar a commencé à constituer des séries sur le troc, la revue *Russian Economic Transition (RET)* également. Tout comme celles effectuées par la *REB*, ces données ont souvent fait l'objet de précisions et de spécifications successives sur toute la décennie 1990.

Les données sur le troc se multiplient à partir du milieu des années 1990, elles cherchent à mettre en relation le troc avec de nombreux facteurs explicatifs. Les plus fréquemment mobilisées sont les variables : secteur économique, forme juridique des entreprises, taille ou encore région géographique de l'entreprise. Effectuées sur la base de définitions du troc et d'échantillons différents, toutes ces données rapportent néanmoins une diminution des échanges en troc et une monétisation croissante des échanges à partir de 1998.

A compter de cette date, le troc commence à baisser pour la première fois depuis 1992. Sa part dans les ventes industrielles passe alors de 51 %, selon les données fournies par la *REB*, à 40 % au premier semestre 1999 et à 34-36 % au second semestre 1999. Les données calculées pour le second semestre 2002 évaluent le troc à quelque 16 % des ventes industrielles.

Pour évaluer le troc, la *RET* a élaboré un indice, non plus binaire opposant troc et autres échanges, mais ternaire. Il mesure les estimations subjectives des entrepreneurs concernant leur demande future en trois types de monnaies de règlement des échanges : échanges en troc, échanges réglés en monnaie et échanges réglés avec des instruments non monétaires. Depuis 1999, la *RET* rapporte une hausse de la demande

d'échanges en monnaie. Une diminution du troc s'est produite en parallèle et s'est poursuivie en 2000 et en 2001 dans tous les secteurs industriels ; tout particulièrement dans ceux où les pratiques de troc étaient importantes (machine-outil, pétrochimie et, à un moindre degré, électronique).

Près de cinq ans après la dévaluation du rouble, ces données aboutissent à une conclusion comparable : celle d'une diminution du troc quasi symétrique à la hausse qui avait marqué la première partie de la décennie. Cette évolution peut donc être considérée comme un résultat établi que nous retiendrons<sup>10</sup>. Mais une réduction si rapide pose *a posteriori* un problème d'interprétation : s'agissait-il d'un phénomène transitoire, d'un épisode exceptionnel ou faut-il le concevoir davantage comme le révélateur de traits profonds de l'économie russe ? Trancher entre ces hypothèses implique de se livrer à un travail de compréhension plus fin des pratiques de troc et de leurs motivations dans des logiques d'action concrètes.

### UNE COHERENCE FACTICE DU TROC, PRODUIT DE LA STATISTIQUE

Le terme de *barter* est un concept forgé par les statisticiens et les économistes. Dans les propos des acteurs de l'économie, il recouvre des réalités fort différenciées.

Sa diffusion large débute au milieu des années 1990 (voir la bibliographie). Mais avant le début de la décennie, le mot de *barter* n'était pas très répandu. S. Aukutsionek<sup>11</sup> rappelle qu'à la fin des années 1980, il n'était pas compris de tous :

« Au début, seuls les économistes savaient ce que cela voulait dire et puis en 1990-1991, grâce à son utilisation par les journaux et les journalistes, de plus en plus d'industriels et d'entrepreneurs ont compris intuitivement sa signification ».

Le troc a des significations différentes, selon qu'il concerne le savoir des économistes statisticiens ou les pratiques des chefs d'entreprise. Le calcul du volume d'échanges en troc dans le résultat des entreprises est effectué de façon approximative. Les chefs d'entreprise sont nombreux à répondre : « on voit ça à peu près », « on sait à peu près ».

Mais le statisticien ne surestime pas la précision des réponses qu'il recueille auprès des personnes qu'il interroge. S. Aukutsionek<sup>12</sup> imagine la façon dont les chefs d'entreprise répondent à ses questionnaires :

« Je ne pense pas qu'ils répondent précisément et qu'ils fassent des statistiques ; ils s'asseyent à

---

<sup>10</sup> Pour une analyse des dimensions particulières du phénomène – sectorielles, régionales ou autres –, nous renverrons le lecteur à la bibliographie et aux travaux publiés dans *Les Etudes du CERI*, Zlotowski Y. (1998 et 1999).

<sup>11</sup> Entretien du 13 septembre 2002 à l'IMEMO, Académie des sciences de Russie, Moscou.

<sup>12</sup> *Ibid.*



leur bureau et remplissent le questionnaire "à la louche" ».

La notion de *barter* n'est pas, à l'origine, un mot des acteurs de l'économie. Elle n'existe ni dans la comptabilité, ni dans la législation. Il reste qu'elle a des incidences sur les discours et les pratiques : les chefs d'entreprise se sont progressivement réapproprié le terme en le reformulant. Il est utilisé comme mot générique. Mais le plus souvent, lorsqu'il est question d'exemples concrets, la richesse du vocabulaire utilisé renvoie à des réalités complexes. Les entrepreneurs font des distinctions, précisent cette notion à l'aide d'adjectifs qualificatifs, y appliquent des jugements de valeur différenciés. Ils parlent alors de « troc direct », de « troc frontal », de « troc simple », de « troc normal » ou de « troc légal » par opposition au « troc illégal », au « troc des intermédiaires », au « troc ruineux » ou au « troc criminel » par exemple.

A l'inverse, la construction statistique confère par nature une cohérence et une homogénéité factices au troc. Elle le coupe des autres échanges en imposant une séparation rigide d'avec les autres types de transactions, là où existe en réalité un *continuum*.

Dès lors, pour comprendre la nature des relations interentreprises, il paraît indispensable de resituer le troc dans la gamme complexe des échanges entre entreprises et de restituer son articulation aux autres types d'échanges. L'enjeu de cette démarche est de déterminer si le troc s'intègre dans un partenariat commercial traditionnel ou s'il s'appuie au contraire sur des relations spécifiques.

## **DES LOGIQUES DE TROC A DISTINGUER**

Au-delà de la distinction binaire entre troc et monnaie cristallisée par la statistique, les discours des chefs d'entreprise rapportés ci-dessus révèlent la grande variété de transactions distinctes définies comme « troc ». L'analyse de discours permet d'élaborer une typologie appuyée sur des critères distinctifs récurrents.

Le nombre de partenaires est un élément central ; le « troc direct » est distingué du « troc des intermédiaires ». La référence à la loi constitue également un critère de marquage des transactions ; elle oppose « troc légal » et « troc illégal ». Ces échanges sont caractérisés par une valeur morale forte : il est question de « troc normal » par opposition au « troc criminel ». Un travail de recoupement des critères permet de dégager trois grandes catégories de relations de troc.

La première implique industriels et intermédiaires commerciaux. C'est le cas des échanges effectués entre une entreprise qui, pour vendre un bien à une autre, recourt à un ou plusieurs intermédiaires. Ces derniers se rémunèrent en prélevant « une commission » sur le montant des échanges. Une chaîne d'échangeurs plus ou moins longue peut ainsi se constituer ; elle peut prendre plusieurs formes, en étoile, en ligne ou en cercle. C'est par exemple cette entreprise, qui produit des pièces détachées pour machines-outils et fournit une mine de sel dans la région de l'Oural, dont le directeur procède selon un schéma d'échange répété : il reçoit, en paiement de sa production, du sel qu'il confie à une organisation commerciale. Cette dernière, en échange d'une

commission, l'utilise pour régler l'impôt sur les routes dont l'entreprise est redevable auprès de l'Office central d'entretien de la voirie. Cette catégorie d'échange est intrinsèquement caractérisée par sa dimension multilatérale : les producteurs se trouvant dans l'incapacité économique ou financière de procéder directement à la vente de leurs biens, soit parce que les marchandises produites font face à une demande trop faible sur le marché, soit parce que l'acheteur ne dispose pas de liquidités suffisantes pour effectuer le paiement. Les biens concernés ont le plus souvent de faibles débouchés commerciaux. L'échange consiste donc à faire transiter ces biens, parfois des dettes, le long de cette chaîne pour les échanger contre des biens considérés comme plus liquides et plus facilement réalisables. De ce fait, les prix pratiqués sont souvent supérieurs au prix monétaires de marché. Cette catégorie d'échange en troc est plutôt caractéristique des secteurs de l'industrie lourde et des entreprises du secteur d'Etat ou dépendant des budgets publics locaux (entreprises du complexe militaro-industriel par exemple).

Elle est connotée négativement dans le discours des chefs d'entreprise mais également dans celui des intermédiaires commerciaux. Les chefs d'entreprise présentent cette forme de troc comme du « troc contraint », du « troc des intermédiaires » : la relation est vécue comme inégale. Les prix sont l'élément central de la discorde. Dans ce type de schémas, les industriels dénoncent souvent les intermédiaires commerciaux, comme l'explique ce directeur général d'une grande entreprise de produits abrasifs de la région de Leningrad<sup>13</sup> :

« En réalité, le troc est ruineux. Certaines entreprises font appel à des réseaux d'intermédiaires qui peuvent recycler la marchandise mais ces entreprises espèrent que nous allons leur faire des remises pour compenser les commissions prises par les intermédiaires [...]. D'autres entreprises ont créé des structures commerciales [affiliées] qui ont une personnalité juridique et se chargent de vendre les biens reçus en troc. Mais l'entreprise y perd et seule la structure commerciale y gagne ».

Pour les intermédiaires au contraire, ce sont les industriels qui sont à blâmer. Ils sont accusés de produire des biens de mauvaise qualité, liquidables uniquement en troc.

Le responsable d'une jeune société de commercialisation de produits énergétiques de Saint-Pétersbourg le formule en ces termes<sup>14</sup> :

« De façon générale, le troc et les substituts monétaires en particulier sont caractéristiques de la période de transition, ils baissent aujourd'hui. Ils sont amenés à baisser car ceux qui les utilisent vont faire faillite ».

Cette catégorie repose sur une référence très fréquente à l'archaïsme du mode de production soviétique, à l'absence de restructuration de la production industrielle. La vision négative de cette forme de troc est partagée par les deux parties à l'échange. La relation est asymétrique et marquée par la défiance. Les industriels dénoncent des comportements de prédation, de force et de rente. Les intermédiaires commerciaux taxent les industriels d'archaïsme. La caractéristique objective de cette forme de troc est d'être multilatérale. Elle peut être désignée sous l'expression de « troc indirect ».

La deuxième catégorie identifiable est beaucoup moins négative. Elle est qualifiée de

---

<sup>13</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> octobre 1999 dans les locaux de l'entreprise.

<sup>14</sup> Entretien du 15 octobre 1999 dans les locaux de la société.

« troc simple », de « troc frontal » ou de « troc pur » par nos interlocuteurs. Elle est la forme la plus proche de l'échange en nature où les biens échangés sont mutuellement désirés par les co-échangeurs, situation que l'économiste anglais Stanley Jevons définit comme « double coïncidence des besoins ».

A la différence de la précédente catégorie, les dirigeants d'entreprise décrivent le troc comme impliquant des partenaires déjà anciens. Le plus souvent, il s'agit de transaction frontale entre industries dont les processus de production sont liés et les biens complémentaires. Le troc peut alors être interprété comme mode alternatif d'approvisionnement de la production, comme variable de gestion des stocks ou comme moyen d'élargir la nomenclature commerciale. C'est le cas d'une entreprise de production de bouilloires métalliques de la ville d'Ekaterinbourg<sup>15</sup> où le troc, comme l'explique la responsable de l'approvisionnement, ne sert qu'à compléter l'assortiment des marchandises proposées aux détaillants.

Dans d'autres cas de figure, telle cette holding du secteur énergétique de la région de l'Oural, le troc apparaît entre deux unités de la holding, comme un mode de gestion des stocks en nature. Ce type d'échange est ici la traduction d'un processus de concentration industrielle et financière. Il constitue une étape transitoire vers une circulation intragroupe des marchandises.

De façon générale, cette deuxième forme de troc implique une relation d'échange bilatérale, étroitement liée aux besoins de la production. De ce fait, l'expression de « troc direct » est la mieux adaptée pour la désigner.

La perception de ce type de troc est moralement neutre, parfois positive. Un de nos interlocuteurs, président d'une association d'industriels du secteur des abrasifs<sup>16</sup>, prend soin de distinguer rigoureusement cette catégorie de la précédente :

« Il y a le troc ruineux... et puis il y a le troc indispensable qui est légal, avec les entreprises fournisseurs de matières premières, d'énergie. Ces fournisseurs-là demandent que les opérations soient faites en troc [...]. 10 % de notre troc est légal et juste : il se fait avec les stations d'énergie atomique, le gaz, l'eau, les matières premières chimiques ».

Ces formes de troc sont considérées comme rentables et commodes. La responsable des approvisionnements d'une grande usine métallurgique<sup>17</sup> des environs d'Ekaterinbourg nous en explique la raison :

« Le troc c'est pratique, ça permet d'éviter de prélever des fonds sur la trésorerie de l'entreprise ».

De ce fait, la relation d'échange est ici considérée comme libre, non contrainte et profitable aux deux parties. Cette dimension positive justifie aux yeux de nombre de nos interlocuteurs la permanence de cette catégorie : « elle a toujours existé et existera toujours ». Cette stabilité temporelle contraste avec la catégorie précédente, que les discours associent intimement à la période de réformes économiques.

La troisième catégorie de troc recouvre ce que les chefs d'entreprise qualifient de « troc

---

<sup>15</sup> Entretien du 20 novembre 2002.

<sup>16</sup> Entretien du 21 septembre 1999.

<sup>17</sup> Entretien du 7 septembre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

informel » ou « troc criminel ». Elle désigne des pratiques d'échange dont l'enregistrement comptable et fiscal est incomplet ou inexistant. De ce fait, il se crée un écart parfois important entre un prix monétaire officiel et un prix en nature réellement payé dans l'échange.

Cette forme de troc peut être considérée comme une technique parmi d'autres au service de pratiques frauduleuses. Cependant, dissoudre trop rapidement le troc dans la catégorie vague de « l'informel » ou de l'économie grise fait courir le risque de manquer l'enjeu des mesures d'encadrement du troc. En effet, l'adoption de politiques d'interdiction et de réglementation générale des échanges s'appuie sur cette stigmatisation du troc comme support principal de pratiques de fraude.

L'échange en nature n'est certes pas le seul support de la fraude. Mais l'adoption de la définition large du troc permet d'intégrer toutes sortes de substituts monétaires ou de titres financiers frauduleux qui constituent autant de dispositifs rémunérateurs de ce type d'échanges. L'émission de tels titres par des entreprises permet de créer une différence importante entre une valeur faciale de ces monnaies privées et une valeur à la reprise qui peut descendre parfois jusqu'à 15 % seulement de la valeur faciale.

Ces transactions s'appuient souvent sur la corruption de fonctionnaires, d'hommes politiques. Elles peuvent également s'effectuer grâce à des ententes entre personnes privées. L'échange y est plus risqué que pour les autres catégories de troc. Dès lors, la confiance entre partenaires nécessite des épreuves supplémentaires. En revanche, l'accord entre parties se fait toujours contre l'Etat ; la défiance à l'égard de la puissance publique est de rigueur et touche autant les aspects légaux que fiscaux de l'intervention étatique. Les échangeurs dénie à l'Etat la légitimité du contrôle sur les activités économiques. La perception subjective de ce type d'échanges n'est pas négative pour les parties concernées : le discours de légitimation s'appuie sur les notions de « profit », de « gain » et « d'intérêt » privés.

Contrairement au « troc direct », cette catégorie de « troc informel » est complexe. Elle implique des supports d'échange multiples : biens en nature mais également instruments financiers de toutes sortes. Elle a en commun avec le « troc indirect » de reposer sur des relations multilatérales. Mais à la différence de ce dernier, la transaction est généralement profitable aux deux parties, symétrique et non contrainte ; la seule partie perdante est la puissance publique.

Cette typologie met en évidence un décalage important entre les comportements d'échange et la définition du troc proposée par l'économie politique classique. Les transactions recouvrent des formes parfois complexes. Elle montre que le troc peut être profitable, et qu'il fait l'objet d'un jugement moral différencié des échangeurs. Cette catégorisation multidimensionnelle permet d'éclairer sous un autre jour l'évolution récente des statistiques sur le troc.

## **VERS UNE NORMALISATION DES PRATIQUES D'ÉCHANGE**

La diminution statistique du volume de troc suit de près la crise du rouble d'août 1998. La dévaluation du rouble et l'apparition d'excédents de la balance des paiements jouent

un rôle incontestable dans la réactivation des circuits de l'économie russe. Cependant, notre démarche ne détaillera pas les facteurs macroéconomiques de la remonétisation, discutés ailleurs<sup>18</sup>. Nous chercherons en revanche à saisir de quelle façon cette évolution rapide s'est traduite dans les comportements d'échange des entreprises : est-elle le signe d'une amélioration du climat d'échange, de la sécurisation des contrats, du renforcement de la confiance ou suppose-t-elle au contraire la destruction de certains courants d'échange et la disparition de certains liens commerciaux ? La typologie des formes de troc nous servira de point de départ pour envisager les hypothèses sur la transformation des échanges. Plusieurs scénarios sont envisageables. Le travail de terrain effectué permet d'en identifier trois principaux. Une réduction incontestable du volume de troc est à l'œuvre au niveau microéconomique. Elle est rapportée de façon quasi unanime dans les entreprises étudiées en 2002. Cependant, cette évolution ne signifie pas que le troc ait disparu en tant que pratique d'échange ; il subsiste dans certains cas mais a été progressivement intégré à la comptabilité monétaire, au point de disparaître en tant que transaction spécifique et distincte. Parallèlement, s'effectue un troisième processus de transformation des échanges en troc ; il consiste en la complexification progressive du maquillage des transactions.

Les évolutions décrites ici doivent être considérées comme révélatrices de transformations profondes à l'œuvre dans les entreprises. Elles sont fondées sur des faisceaux d'éléments convergents observés sur le terrain, entendus lors d'entretiens ou lus dans la presse économique. Des biais sont tout à fait possibles, de par la nature même des données présentées. Certains pans de l'activité économique ne sont pas concernés par le troc. C'est en particulier le cas des secteurs sous contrôle étroit de l'Etat, comme celui des spiritueux par exemple. Ces évolutions permettent toutefois de souligner des contrastes masqués par la construction statistique.

## **UNE REDUCTION GENERALE DU VOLUME DES ECHANGES EN TROC A PARTIR DE 1998**

La rapidité de la diminution du troc est rappelée dans ces propos tenus à Ekaterinbourg à l'automne 2002 par le directeur général d'une entreprise de fabrication de composants électriques pour l'industrie métallurgique<sup>19</sup> :

« Il y a eu en Russie [deux ans et demi se sont écoulés depuis notre dernier entretien], des changements importants y compris dans les domaines bancaires et financiers. Il y a deux ans, en Russie tout le monde échangeait en troc. On en était quasiment revenu à une économie naturelle. Mais aujourd'hui cette situation a changé radicalement. Si en 2000, 1999 et 1998, on avait jusqu'à 90 % d'opérations en troc, aujourd'hui c'est l'inverse. Aujourd'hui on n'a presque plus de troc ».

De nombreux chefs d'entreprise imputent cette réduction aux effets positifs de la

---

<sup>18</sup> Brana S., Mesnard M. et Zlotowski Y. (2002).

<sup>19</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> octobre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

dévaluation d'août 1998 sur l'industrie russe, qui a vu ses concurrents étrangers brutalement handicapés par des devises réévaluées. Cette évolution quantitative s'est accompagnée d'un phénomène de normalisation rarement analysé et dont deux dimensions majeures sont à souligner : la multiplication des normes légales dans le domaine des transactions et le changement du rapport au droit.

La période de réformes économiques s'est accompagnée d'un constant travail normatif. Mais la régulation juridique de l'activité économique a suivi deux grands moments : à un mouvement général de libéralisation a succédé un effort de codification à partir du milieu des années 1990. Les deux phases ne se distinguent pas par la productivité du travail législatif : la distinction à opérer est davantage de nature qualitative. Les échanges monétaires ont attiré l'attention des pouvoirs publics à partir du milieu de la décennie car les paiements en nature pesaient sur la récolte des impôts.

La phase de codification est celle qui concerne le plus directement les transactions. La libéralisation avait guidé l'orientation juridique de la première moitié des années 1990 avec la création de cadres pour les sociétés, la libéralisation de l'initiative économique, l'institution de la liberté d'entreprise, des prix et la privatisation d'une partie du secteur d'Etat.

La seconde phase de réforme a encadré plus étroitement les conditions de l'activité économique en constituant à partir de 1995 un arsenal juridique sur les faillites. Elle a réglementé les conditions d'exercice de l'activité économique, encadré les échanges « atypiques », codifié leur enregistrement comptable et fiscal grâce à l'adoption du code civil et du code des impôts.

Plus précisément, elle comportait des modifications substantielles dans la codification des transactions en allant dans le sens d'une interdiction du troc et de la régulation des instruments monétaires autorisés.

A partir 1998, un oukase présidentiel a interdit le règlement non monétaire des impôts fédéraux (oukase du 7 novembre 1997, n°1173). La législation a étroitement réglementé les règles d'émission des veksel<sup>20</sup> par les entreprises. L'encadrement de la circulation monétaire concomitant à l'afflux de liquidités dans le secteur réel a permis de réduire le troc contraint.

Ces changements monétaires ont eu des répercussions importantes dans les règlements. La gamme des titres de paiement interentreprises a été simplifiée. La grande majorité des entreprises n'acceptent plus de substituts monétaires douteux. Les veksel les plus couramment échangés sont ceux de la Sberbank. La plus grande banque de dépôt, dont le capital est majoritairement détenu par l'Etat, a l'avantage de disposer d'un réseau de guichets d'une densité sans concurrence. Les veksel émis par la Sberbank sont utilisés comme un substitut monétaire très proche de la liquidité. La comptable de l'entreprise de produits électriques<sup>21</sup> nous explique ainsi que les échanges de l'entreprise

---

<sup>20</sup> Les veksel sont les titres de dette émis par les banques, les administrations publiques ou les entreprises. Ils peuvent être simples (billets à ordre) ou transférables et prennent alors la forme de lettre de change. Mais leur utilisation a pris de multiples formes ; certains veksel sont considérés pratiquement comme de la monnaie, c'est le cas des veksel des grandes banques, comme la Sberbank, d'autres au contraire sont difficiles à liquidifier et s'échangent alors à des valeurs très en deçà de leur valeur faciale. Le développement rapide et important de leur usage dans les années 1990 est entaché de nombreuses irrégularités, dans la circulation, l'émission en particulier. Cette situation a poussé le législateur à intervenir et à encadrer la législation des années 1930 qui instaurait les veksel en Russie.

<sup>21</sup> Entretien du 21 novembre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

avec la grosse firme automobile Avtovaz se réalisent pour les sommes importantes en veksel :

« [...] Ils ne payent en argent que pour des sommes très petites, tout ce qui est inférieur à 100 000 roubles. Pour ce qui est supérieur à 100 000, ils payent en veksel ».

Les veksel émis par les compagnies financières des grands groupes ne sont pas toujours acceptés. Leur fiabilité n'est pas en cause, mais leur recouvrement pose problème. Notre interlocutrice poursuit :

« Même une entreprise importante comme Avtovaz n'existe pas à Sverdlovsk, il faut aller à Togliatti. Ça va me faire perdre une journée au minimum et c'est pour cela que si le service que je leur propose est liquide et demandé, alors c'est moi qui ai le choix de décider si j'accepte ou je refuse leur veksel ».

La normalisation monétaire a concerné les personnes privées mais s'est également étendue aux collectivités locales. Elle est à inscrire dans la politique générale de « dictature de la loi » déclarée par Vladimir Poutine à son arrivée au pouvoir, en 1999. L'émission de monnaies privées par les pouvoirs publics locaux a été interdite. Cette évolution normative accompagnée du réapprovisionnement des circuits de la liquidité nationale a conduit à la réduction des particularismes locaux en matière de liquidité. Ce localisme avait pu être considéré comme l'une des causes du fractionnement de l'ordre monétaire, propice au développement de monnaies parallèles<sup>22</sup>. Cette évolution avait été particulièrement marquée dans l'Oural, région revendiquant traditionnellement une forte autonomie. La région s'était distinguée au milieu des années 1990 par le projet de frappe d'une nouvelle monnaie régionale. Le franc de l'Oural avait vite été interdit par les autorités fédérales.

La même disposition présidentielle a été étendue aux budgets locaux, interdisant le système de règlements compensés, couramment utilisé entre entreprises et budgets locaux. Cette pratique, qui concernait de nombreuses régions – et celle de Sverdlovsk en particulier – permettait à l'administration régionale d'établir, à l'attention des entreprises contributrices au budget, des listes d'entreprises subventionnées par les autorités locales. Les pouvoirs locaux renonçaient alors à la perception directe des impôts de ce contribuable en échange d'une dotation effectuée aux entreprises subventionnées. Ces dernières se voyaient alors dotées de biens en nature directement par les entreprises contributrices. Et ce, pour un montant total égal au montant théorique de la subvention accordée en principe par la collectivité publique en question. Ces schémas d'échanges entre entreprises établis sous les auspices des autorités locales avaient permis de renforcer considérablement le pouvoir des régions sur les acteurs économiques locaux<sup>23</sup>.

L'introduction de nouvelles règles n'est pas une simple question de forme. Elle a des effets concrets sur les pratiques. De ce point de vue, la normalisation décrite s'accompagne d'une modification du rapport des acteurs au droit. Nos interlocuteurs me rapportent des évolutions dans les relations économiques. Ils remarquent un processus récent de juridicisation des conflits. Ils relèvent d'autre part des pratiques nouvelles de

---

<sup>22</sup> Mesnard M. (2002).

<sup>23</sup> Woodruff D. (1999).

lutte contre les détournements au sein des entreprises. C'est l'opinion exprimée par l'un d'entre eux, directeur financier d'une entreprise du secteur agroalimentaire de la ville d'Ekaterinbourg<sup>24</sup> :

« Aujourd'hui, les entreprises préfèrent travailler de façon propre et légale ».

Le recours aux tribunaux d'arbitrage pour régler les conflits entre entreprises constitue un changement majeur. Ce même interlocuteur poursuit :

« On travaille aujourd'hui dans des cadres beaucoup plus civilisés, plus équilibrés, plus tranquilles. On se tue moins aujourd'hui qu'il y a 7 ou 8 ans de cela [...] et aujourd'hui, grâce à Dieu, on a quand même appris à résoudre les problèmes sans armes ; on va devant les tribunaux ».

Des enquêtes réalisées dans différentes régions de la Fédération montrent que cette situation ne constitue pas un cas particulier à la région de l'Oural. Elle décrit une évolution générale tendant, sinon à une diminution nette de la violence physique ouverte, tout au moins à une atténuation de sa visibilité<sup>25</sup>.

Les nouvelles mesures de lutte contre les détournements mises en place dans de nombreuses grandes entreprises vont dans le même sens. Le directeur général d'une petite entreprise de pièces détachées pour machines-outils rapporte<sup>26</sup> :

« En règle générale dans les grandes entreprises, le département de la sécurité vérifie les prix [*slujba bezopasnosti*]. Pas dans toutes, mais on commence à vérifier. De ce point de vue, ça va déjà mieux ».

Des procédures de contrôle similaires des échanges ont été mises en place dans des organisations exemplaires telles que Gazprom. Le responsable d'une société d'équipement pour plates-formes d'extractions de gaz explique<sup>27</sup> :

« Ils ont mis en place à Gazprom des services de sécurité [*slujba bezopasnosti*] qui contrôlent les prix à la livraison et refusent si c'est trop cher. Il y a quelques exceptions, comme dans le cas de commandes d'urgence pour lesquelles ils ne vérifient pas. Mais sinon c'est interdit [...] ».

Il ne s'agit pas d'idéaliser ces pratiques, de les détacher de tout souci d'instrumentalisation politique ou idéologique. On peut toutefois constater la nouveauté que constitue l'invocation officielle du terme de « corruption » pour désigner des pratiques désormais considérées comme répréhensibles au sein des entreprises.

Même effectués avec des partenaires traditionnels, les échanges non conformes aux normes nouvelles sont suspendus. Une entreprise métallurgique d'une petite ville des environs d'Ekaterinbourg doit couper ses relations avec l'un de ses fournisseurs

---

<sup>24</sup> Entretien du 18 octobre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

<sup>25</sup> Radaev V. (2001).

<sup>26</sup> Entretien du 12 novembre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

<sup>27</sup> Entretien du 24 novembre 2002 à son domicile.



principaux, une grande entreprise métallurgique de la région, parce qu'elle n'est pas en mesure d'assurer un paiement de ses commandes en monnaie.

La diminution de l'indice statistique de troc est le résultat du travail de limitation des échanges contraints, opéré par les dirigeants d'entreprise. En obligeant leurs partenaires commerciaux à transformer ces courants d'échanges en flux monétaires au risque de rompre les partenariats traditionnels, ils ont contribué à réduire tout particulièrement la première catégorie de troc désignée plus haut comme « troc indirect ». Mais si la réduction du troc est rapide, il ne s'agit pas d'une éradication : un niveau de 10-15 % du volume des ventes industrielles subsiste selon la *REB*. Cette part d'échanges se voit formalisée, soumise à un processus d'harmonisation sur un modèle monétaire.

## LA LEGALISATION COMPTABLE DU TROC

Si le processus de normalisation évoqué ci-dessus a pour effet d'interdire certaines pratiques, il ouvre la voie à la légalisation des autres. Assujettir le troc à un enregistrement comptable et fiscal comparable à celui des transactions monétaires, implique de le libérer de son attachement à un ordre archaïque naturel pour l'intégrer à la sphère marchande et monétaire.

Le code civil avait déjà légalisé les échanges en nature en établissant une distinction entre différents types : les échanges compensés (*vzaimnyj za\_et*), les contrats d'échange (*dogovor meny*) et la cession du droit d'exigibilité (*pereustupki prava trebovanija*). Ces catégories juridiques correspondent partiellement à celles fixées par notre typologie. La deuxième notion, le contrat d'échange, est proche de la catégorie de « troc direct ». La première et la troisième, en revanche, concernent plus étroitement le règlement des dettes d'échange. La notion d'échange compensé désigne l'opération de compensation réalisable à l'issue d'échanges de troc successifs entre deux mêmes partenaires. La troisième, celle de cession d'un droit d'exigibilité, autorise, au cours d'un échange multilatéral, à transmettre les droits de créance entre partenaires.

Désormais codifiées, ces formes d'échanges ont suscité l'élaboration de contrats types, établis conformément aux évolutions du code civil. S'appuyant sur cette législation, l'Inspection des impôts a aligné l'enregistrement des échanges en troc sur les modalités en vigueur pour les transactions monétaires. Leur évaluation est dès lors réalisée conformément au prix du marché. Elle est susceptible de s'accompagner d'un réalignement rétrospectif du montant de la taxation sur le prix de marché considéré au moment de l'échange, si le prix déclaré est manifestement sous-évalué. Cette procédure a été adoptée pour déjouer la fraude à la TVA auparavant rendue possible par le troc.

Les dispositifs comptables des transactions, évoqués ci-dessus, ont pour effet de réduire l'écart entre les échanges en troc et les autres. En pratique, le directeur général de l'entreprise de composants électriques<sup>28</sup> déjà mentionnée précise que les différences dans les procédures d'enregistrement documentaire des échanges sont marginales :

---

<sup>28</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> octobre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

« Dans les deux cas, on conclut un contrat [...]. La nature du contrat est exactement la même, le prix est toujours en monnaie. Il n'y a qu'un document en plus en annexe – mais cela peut être aussi indiqué dans le contrat – où il est précisé que le règlement peut être effectué sous une autre forme que monétaire. La différence, elle n'est que là, elle ne tient qu'en une seule phrase ».

Cette différence n'apparaît plus : ni dans le contrat, ni dans les délais, ni dans la comptabilité. La facturation s'établit toujours par référence à l'étalon monétaire, que les échanges soient réglés en nature ou en monnaie. Dans ce cas de figure, la fonction essentielle de la monnaie est celle d'unité de compte.

L'étude du troc permet de saisir la normalisation des pratiques d'échange intervenue dans tous les domaines de la vie de l'entreprise russe contemporaine. Elle s'observe dans le travail comptable, dans les conflits ou encore dans les règlements interentreprises. Cependant, il ne faut pas la considérer comme le pur effet mécanique des changements matériels touchant le droit, la comptabilité ou la fiscalité. Elle est au croisement entre processus individuels et évolutions sociétales, entre contrainte subie et comportement librement modifié, entre intérêt bien compris d'une normalisation moins coûteuse que l'arbitraire et l'anarchie, et contrainte forte dont le contrôle assuré par l'Etat est renforcé. De ce point de vue, il faut l'inscrire dans un processus plus vaste de légalisation, de légitimation par le droit de la répartition des biens et des actifs effectuée de façon violente dans la plus grande partie de la décennie 1990. Ce processus a déjà été décrit, en particulier dans la sphère criminelle, par V. Radaev. Notre hypothèse est qu'il revêt dans la sphère des transactions une forme bimodale : intégration comptable ou disparition.

Un système de paiement plus fiable, plus sûr et plus efficace se met en place. Mais cela n'implique pas pour autant que les pratiques frauduleuses, illégales ou marginales disparaissent. Elles se transforment. Parallèlement au processus de normalisation du troc, s'effectue une sophistication des procédures de maquillage des transactions. Loin d'être contradictoires, ces deux évolutions sont au contraire complémentaires. Dans un contexte où les normes se précisent, les procédures de dissimulation des transactions impliquent une complexité accrue.

## **DES PROCÉDES PLUS SOPHISTIQUES DE DISSIMULATION DU TROC**

La légalisation rejette désormais une partie du troc dans le domaine des pratiques frauduleuses. La typologie établie ci-dessus et, tout particulièrement la troisième catégorie de troc, le « troc informel », permet de comprendre que les pratiques de maquillage, bien que plus complexes, peuvent demeurer profitables.

Cette hypothèse théorique reste parfois difficile à fonder empiriquement sur des éléments concrets et vérifiables, les pratiques frauduleuses étant quasiment impossibles à observer. La question de la définition, des contours et de l'évaluation de l'« économie informelle », de l'« économie de l'ombre » ou encore de l'« économie criminelle » a fait l'objet de nombreux travaux<sup>29</sup>. Le terme d'informel est ici utilisé au sens de non-

---

<sup>29</sup> Timofeev L. et Kiamkine V. (2001), OCDE (2002).

conformité à des règles explicites qui, nous l'avons montré, sont de nature surtout légale, fiscale et comptable.

Ces questions sont complexes parce qu'elles consistent à construire et à appliquer des catégories à une réalité nécessairement continue. Elles comportent également le risque de retransmettre sans la discuter l'approche moralisatrice de ceux qui imposent le discours sur les « bonnes pratiques » par opposition à d'autres, jugées « mauvaises ». Or le discours normatif est souvent très marqué dans les propos des chefs d'entreprise que nous avons rencontrés. Cette tentation est particulièrement patente dans le recueil des discours sur l'informel, qui fonde notre troisième catégorie de pratiques du troc. Ce discours est le plus souvent un discours de dénonciation qui vise les autres et qui ne se dit jamais à la première personne.

Ces difficultés méthodologiques n'invalident toutefois pas la recherche sur l'informel. Le chercheur doit garder à l'esprit le statut particulier de la parole des personnes interrogées. Ces discours sont dignes d'intérêt en ce qu'ils livrent des indications sur les représentations que ces chefs d'entreprise ont de leur activité et sur l'image qu'ils souhaitent donner d'eux-même à un interlocuteur extérieur à la fois au monde économique, à la communauté nationale et au territoire local.

Le directeur financier de l'entreprise du secteur agroalimentaire déjà citée évalue la place qu'il reste au troc, en dépit du renforcement de la loi :

« Aujourd'hui, les questions se résolvent de façon interne pour ne pas faire participer des gens extérieurs à ce processus. Je pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles le troc diminue de nos jours, mais l'essence subsiste malheureusement ».

Cet interlocuteur évoque des bouleversements légaux tout en faisant allusion à une nature profonde des phénomènes qui, elle, resterait inchangée. Les moyens techniques évoluent ; le troc, pris dans une acception stricte d'échange en nature, n'est plus le support commode de la fraude.

Le chef adjoint de l'inspection fiscale<sup>30</sup> d'une petite ville du nord de la région d'Ekaterinbourg atteste la baisse de l'intérêt du recours au troc pour des motifs d'évasion fiscale :

« On n'a plus besoin du troc aujourd'hui, il y a d'autres techniques qui sont beaucoup plus efficaces si on veut faire de l'évasion fiscale ».

Ce découplage entre troc simple et évasion fiscale est confirmé par le directeur financier de l'entreprise du secteur agroalimentaire<sup>31</sup> :

« [...] Le troc et les échanges compensés ont été des moyens de redistribution des flux financiers. Mais actuellement il y a des schémas plus sophistiqués et il n'y a pas besoin de passer par le troc pour cela [...]. Ce sont [le troc et les échanges compensés] des formes relativement primitives d'extraction des ressources financières et elles sont en train de disparaître. Aujourd'hui, on travaille de façon plus rusée et plus sophistiquée ».

---

<sup>30</sup> Entretien du 23 novembre 2002 à son domicile.

<sup>31</sup> Entretien du 18 octobre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

L'étude de la dissimulation du troc a deux implications méthodologiques. Elle nécessite d'envisager la catégorie « informel » comme une catégorie dynamique, en mouvement constant au gré de la transformation des cadres d'enregistrement des transactions. En outre, elle suppose de considérer le secteur informel, non comme le règne de l'inconnu, de l'indéterminé ou de l'incontrôlé. Au contraire, elle implique des pratiques actives de maquillage et de contournement qui nécessitent autant de règles et de procédures que le secteur dit formel.

Cette précision permet de comprendre que le comptable est une figure centrale dans l'entreprise. C'est lui qui dispose des clés pour l'enregistrement des transactions et qui maîtrise les marges de manœuvre que comporte la législation.

Notre travail d'enquête nous a permis d'identifier trois ressorts principaux de dissimulation : la dissimulation organisée, le maquillage et le détournement. Ils s'appuient pour ce faire sur des éléments qui peuvent être de nature organisationnelle, financière ou comptable.

Le renforcement du contrôle des transactions ne peut être efficace que s'il concerne des structures organisationnelles pérennes et stables. Ce n'est pas la caractéristique du système organisationnel russe dans lequel les petites firmes se créent et disparaissent très facilement. De nombreuses entreprises disposent de structures organisationnelles affiliées auxquelles sont imputées les transactions suspectes. Certaines d'entre elles sont d'emblée créées avec la perspective d'être dissoutes avant la fin du délai réglementaire au terme duquel s'exerce le premier contrôle fiscal. Elles sont désignées par un néologisme récent : ce sont les « entreprises d'un jour », les *odnodnievki*.

L'enchevêtrement plus ou moins complexe des structures organisationnelles produit une grande opacité. Le directeur d'une petite entreprise de pièces détachées pour machines-outils de la ville d'Ekaterinbourg explique la signification de l'abréviation qui désigne son entreprise<sup>32</sup> :

« XYZ [initiales de l'entreprise], ça ne veut rien dire, avant on s'appelait XYX. En règle générale, les entreprises ferment tous les deux ou trois ans. Le capital de cette entreprise est de 10 000 roubles [équivalent de 300 euros] dont je suis responsable... officiellement, mais ce qui est écrit sur le papier ne correspond absolument pas à la réalité ».

Une autre technique consiste à multiplier les intermédiaires dont il est impossible de retrouver trace. C'est ce qu'explique notre interlocuteur, directeur financier<sup>33</sup> :

« Il y a quelques intermédiaires pour que toute vérification soit impossible. Entre des grosses firmes et pour d'importantes transactions, il suffit qu'il y ait des *odnodnievki* et voilà, le tour est joué. Vous n'avez plus qu'à disparaître. Tout cela est très simple en réalité ».

Les autorités fiscales sont tout à fait conscientes des effets pervers du dispositif législatif sur l'enregistrement des sociétés. Conçu sur un modèle très libéral pour favoriser le développement des petites entreprises, il rend difficilement contrôlables les motifs de leur fermeture le cas échéant. De ce point de vue, la modification de la législation récente sur les faillites vise à rendre plus coûteuse la disparition des

---

<sup>32</sup> Entretien du 12 novembre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

<sup>33</sup> Entretien du 18 octobre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

entreprises et de ce fait à atténuer cette opacité organisationnelle.

Le maquillage des transactions est une forme plus simple. Il consiste à travestir la nature d'une transaction en troc pour remplacer des éléments fortement taxés du revenu des entreprises par d'autres, faiblement taxés.

C'est parfois avec ce motif qu'est utilisée la catégorie comptable et juridique correspondant au travail à façon (*daval'\_eskoe syrje*). Cette forme de travail, relativement primitive, donne la possibilité légale à une entreprise d'effectuer la transformation de matière première pour le compte d'un fournisseur et de se rémunérer en nature en prélevant une partie des biens produits. Cette méthode est traditionnellement utilisée dans l'artisanat et les segments industriels peu complexes, tels que ceux du bois. Elle est ici détournée pour obtenir une exonération de TVA, puisque l'échange n'a pas donné lieu à vente. Aucune facture n'est émise mais les marchandises ont malgré tout changé de mains.

Ces pratiques sont marginales, autant en volume qu'en valeur. En revanche, des montages financiers nettement plus sophistiqués permettent de dissimuler des transactions frauduleuses ou des profits à l'Inspection des impôts. Les supports les plus courants sont les veksels utilisés dans des opérations multilatérales, travesties en de multiples opérations bilatérales, la valeur faciale des titres ne correspondant pas à la valeur réellement échangée. Le directeur général de l'entreprise de matériel électrique<sup>34</sup> nous en explique le principe :

« [...] Pour dire les choses comme elles sont aujourd'hui, les opérations de troc sont interdites. Mais on contourne cette interdiction. Il ne s'agit plus alors à proprement dit d'opérations de troc mais plutôt d'opérations de veksels ».

Le responsable de l'entreprise de pièces détachées pour l'extraction de gaz<sup>35</sup> expose le schéma complexe de ces échanges compensés :

« La cinquième organisation doit à la quatrième qui doit à la troisième qui doit à la deuxième qui doit à la première la même somme. La première rembourse directement la cinquième. Ainsi, toutes les dettes du milieu, de la deuxième à la quatrième, disparaissent ».

L'interdiction des échanges multilatéraux n'a pas supprimé ce schéma. Ils ont été remplacés par une succession de transactions bilatérales, organisées grâce à la circulation de veksels fictifs émis pour l'occasion :

« On est passé à des schémas où on ne prend que des veksels. Le premier doit au cinquième et ils commencent à travailler ensemble. Les autres, les deuxième, troisième et quatrième dans la chaîne disparaissent. Le schéma est toujours le même, l'important est de savoir qui produit quoi et qui doit à qui ».

Des veksels servent de supports documentaires à ces transactions. Mais le parallélisme entre circulation monétaire et marchandises reste fictif. Ces veksels sont le plus souvent monnayables bien en dessous de leur valeur faciale, parfois à 40 % et

---

<sup>34</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> octobre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

<sup>35</sup> Entretien du 24 novembre 2002 à son domicile.

parfois même à moins. Le directeur financier de l'entreprise du secteur agroalimentaire rapporte un cas de figure exemplaire de ce type de schéma. Une entreprise dans une ville-usine émet ses propres veksel pour payer ses impôts à l'administration locale. Le résultat a été le suivant :

« Il est apparu une différence, la valeur boursière de ces veksel était de 15 % par rapport à leur valeur nominale [...]. Et ceux qui présentaient les veksel, on les leur rachetait à 15 %, voire même à moins, puisque 15 % c'était le montant de la valeur en bourse. Et s'il faut dire les choses comme elles sont, les 85 % restants ont été partagés par ceux qui ont participé à cette opération ».

La normalisation monétaire s'est donc accompagnée d'une prise en compte renforcée des règles dans les pratiques d'échange. Mais l'application du droit ne se fait pas de façon univoque et mécanique. Elle implique des stratégies, des pratiques différenciées en fonction des situations considérées. Le processus de normalisation a conduit à réduire de façon significative la première catégorie de troc, le « troc indirect », à la suite de la chute du rouble. Le « troc direct » a pu être en partie légalisé car encadré par un dispositif comptable. La troisième catégorie, celle de « troc informel », a évolué vers des schémas adossés à des instruments financiers plus complexes que le simple échange de marchandises.

Cependant, l'hypothèse posée par certains économistes, et par S. Aukutsionek en particulier, est que la réduction du troc pourrait atteindre un plancher inférieur en dessous duquel il lui serait difficile de descendre. Elle accrédite la thèse de l'existence de facteurs structurant la relation d'échange en Russie et ayant favorisé temporairement le développement du troc. A la différence des interprétations structurales ou conjoncturelles évoquées ci-dessus, notre démarche cherche à rejeter les visions extrêmes faisant du troc un simple artefact transitoire ou un trait façonné par une lourde hérédité historique. Il s'agit au contraire de rechercher, au plus près des pratiques locales, les modalités de l'articulation entre continuité et rupture, entre permanence et changement.

## **DES FACTEURS STRUCTURELS DE REMANENCE DU TROC ?**

Si certains traits récurrents prennent un relief particulier dans le troc, ils traversent toute relation d'échange. De ce fait, ils perdurent au-delà de la diminution statistique du troc. De ce point de vue, les analyses causalistes évoquées ci-dessus peinent à expliquer pourquoi ces facteurs confèrent à l'échange une forme de troc à défaut d'une autre. Les caractéristiques les plus souvent mentionnées par les dirigeants du monde économique sont le système déformé des prix en Russie, la personnalisation de la relation d'échange et la collusion entre sphères politique et économique.

## Le troc, une réponse au mode particulier de formation des prix dans l'industrie russe ?

En apparence, un système de prix existe pour chaque catégorie de biens, mais en de nombreuses occasions, un écart important le sépare des pratiques réelles des agents.

Le système « officiel » de prix possède les caractéristiques prévues par la théorie économique classique : il comporte un prix par bien, il est connu de tous et fonctionne avec un ajustement en fonction de l'offre et de la demande. Les prix sont publiés par les entreprises dans des *price lists*, qu'elles distribuent aux clients potentiels. Ils sont publiés sur Internet ou dans des annuaires imprimés et des bases de données électroniques commercialisés par des sociétés de services qui les réactualisent régulièrement.

En pratique cependant, les écarts peuvent être importants entre prix officiel et prix effectif. De nombreux prix sont rigides à la baisse. Cette caractéristique est étroitement liée à la dimension sectorielle de l'économie. Il ne s'agira pas ici de fournir des données quantifiées sur la variation des prix, mais de proposer des exemples empiriques concrets de telles pratiques pour illustrer le décalage avec la théorie classique du marché.

L'entreprise métallurgique que nous avons étudiée donne une illustration extrême mais édifiante de la discrimination qui peut être établie en fonction des instruments de paiement reçus et des biens cédés en échange. A prix égal, les marchandises y sont vendues en priorité à ceux qui payent en monnaie et ensuite seulement aux clients qui règlent en échange compensé (*vzajmnyj za\_et*). Cette distinction se double d'une hiérarchie interne aux échanges compensés ; les plus précieux sont ceux qui procurent des *inputs* pour la production de l'usine (il s'agit de tubes métalliques). Ces clients ont quelque chance de voir leur demande satisfaite. En revanche, les autres fournisseurs de biens en nature, ceux qui proposent des « broutilles », se trouvent en dernière position et ont une faible probabilité d'acheter une quelconque marchandise. Dans ce cas de figure particulier, les prix restent les mêmes, quelle que soit la monnaie de règlement ou le bien proposé en échange. La désirabilité pourtant variable du bien ne modifie pas le prix de la transaction.

Face à des prix considérés comme élevés et relativement rigides, le troc apparaît comme un moyen efficace de les faire baisser. Les situations dans lesquelles le prix d'usine est significativement supérieur aux prix du marché ne sont pas rares. Dès lors, si les prix affichés ne peuvent baisser en dessous d'un certain plancher, il reste à acquérir les marchandises concernées avec de la « mauvaise monnaie », moins coûteuse que les paiements liquides en roubles. Ces situations concernent parfois les secteurs de biens de consommation, mais plus couramment ceux de l'industrie lourde.

Un responsable du service de l'approvisionnement d'une entreprise d'électroménager grand public nous explique le processus de fixation du prix dans un cas semblable :

« On travaille parfois avec de grosses entreprises qui ne peuvent pas nous proposer des prix plus faibles. Elles nous offrent une marchandise à 1000 roubles alors qu'elle coûte sur le marché environ 600 à 700 roubles. Dans ce cas, on fait pour eux une liste de prix totalement différente. On répercute cette différence sur le prix des marchandises qu'on leur propose [...]. Pour nous, ça veut dire qu'on aura rentré la marchandise à un prix majoré ».

Dans les petites entreprises, on impute cette spécificité au caractère monopolistique des secteurs de l'industrie lourde. Le directeur d'une PME de pièces détachées pour

machines-outils<sup>36</sup> explique :

« Les grosses entreprises en situation de monopole, elles sont à l'aise, et tout va bien pour elles. Elles n'ont pas profité de la crise du rouble pour baisser leurs prix, au contraire la différence entre les prix des entreprises russes et les autres n'a pas changé d'un iota ».

Pour les responsables de l'administration régionale, cette rigidité doit être imputée au niveau élevé des coûts de production des entreprises russes, supérieurs à ceux de leurs concurrentes occidentales. Le poids important des infrastructures sociales dans le budget des entreprises, ainsi que celui du transport serait la cause de ce surcoût.

Plus généralement, le niveau élevé des prix est également dénoncé comme la résultante d'une « corruption » endémique des structures internes des entreprises. Pour de nombreux chefs d'entreprise, la distribution incontournable de pots-de-vin effectuée lors de l'attribution des contrats de fournisseurs serait responsable d'un renchérissement des coûts d'approvisionnement. Concrètement, ce prélèvement indu est opéré de différentes manières, racontent nos interlocuteurs. Il peut être effectué par les responsables des services d'approvisionnement dans les grandes entreprises, par les dirigeants dans les petites organisations ou encore par l'entremise d'une structure intermédiaire. Le directeur de l'entreprise de pièces détachées pour machines-outils résume l'absurdité de ce système de prix<sup>37</sup> :

« L'usine X ne veut pas nous acheter directement notre marchandise. Elle passe par un intermédiaire qui rajoute 40 % à notre prix de vente. C'est seulement dans ces conditions-là que X accepte d'acheter. Elle n'accepte pas d'acheter à un rouble mais par contre à 1,40 roubles, ça lui convient ».

Si les prix sont considérés comme élevés, c'est également par rapport au faible standard de qualité de la production russe. Le troc devient alors un moyen de faire circuler des biens dont la qualité est jugée insuffisante et qui ne sont pas concurrentiels sur le marché. Ce sont des biens qualifiés de « biens mous » par la théorie économique ; les biens supérieurs ou « biens durs » se négociant eux uniquement contre règlement monétaire. Dans les propos des personnes interrogées, ces biens inférieurs sont également désignés comme « biens de troc ». Le directeur de l'entreprise de pièces détachées pour machines-outils donne un exemple de cette segmentation du marché pour les appareils de bricolage électrique :

« Le matériel électrique importé, on ne peut se le procurer qu'avec de l'argent. Les appareils russes au contraire, on peut les obtenir en troc mais ils sont de très mauvaise qualité, alors on n'en veut pas ».

Si la rigidité des prix semble étroitement articulée au troc, elle déborde largement le seul cadre des transactions en nature pour caractériser l'ensemble des transactions économiques en Russie. Les déterminants de l'échange ne sont pas seulement économiques : la dimension sociale de la transaction est considérée par nos

---

<sup>36</sup> Entretien du 12 novembre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

<sup>37</sup> Entretien du 12 novembre 2002 dans les locaux de l'entreprise.



interlocuteurs comme particulièrement fondamentale, l'échange est vécu comme fortement personnalisé.

### **Une relation d'échange fortement personnalisée : troc, réseaux et confiance**

Les propos tenus par les chefs d'entreprise russes sur l'économie occidentale sont souvent teintés d'idéalisme. Mais ces représentations caricaturales informent en négatif sur la façon dont ils perçoivent l'économie russe et les spécificités qu'ils lui attribuent. Elles contribuent également à informer leurs actes.

Le directeur financier d'une entreprise moyenne de produits alimentaires d'Ekaterinbourg formule ce qu'il perçoit comme une différence radicale :

« [...] Les relations que l'on a entre nous [dirigeants d'entreprise] ne sont pas déterminées par l'économie. Ce sont des relations d'homme à homme. Tout est fondé sur des relations de sympathie personnelle qui n'ont rien à voir avec l'économie ».

Mais cette personnalisation de la relation d'échange peut être interprétée de différentes manières. Certains chefs d'entreprise en font l'expression d'une culture valorisant la communauté et moins orientée vers le calcul qu'à l'Ouest. Cependant, on peut y objecter qu'elle n'est pas contradictoire avec la rationalité économique standard. Conformément à la théorie des coûts de transaction développée par O. Williamson, la confiance contribue à la réduction des coûts de l'échange<sup>38</sup>. Elle peut parfaitement être expliquée dans le contexte russe, l'incomplétude de la réglementation juridique et l'instabilité de l'environnement économique faisant de la relation personnelle le meilleur garant de l'exécution des contrats.

De nombreuses enquêtes quantitatives mettent en évidence la fréquence de la rupture des contrats<sup>39</sup>. Les acteurs économiques ont une perception aiguë de l'incertitude économique, jugée importante par rapport à l'époque soviétique.

La directrice du service comptable de l'entreprise de pièces électriques impute cette incertitude à un changement de comportement et de mentalités économiques avec l'avènement du marché :

« [...] Avant [pendant la période soviétique] on travaillait sans jamais vérifier. Il ne serait même pas venu à l'idée de qui que ce soit de tromper son partenaire, [...] mais aujourd'hui nos habitudes ont changé, et ça c'est quelque chose qui nous est venu avec le marché ».

Face au risque important de rupture des contrats, le droit et la justice offrent des garanties et des réparations insuffisantes. Le directeur de la petite entreprise de pièces détachées pour machines-outils exprime son exaspération face aux lacunes du système juridique<sup>40</sup> :

---

<sup>38</sup> Williamson O. (1994).

<sup>39</sup> Radaev V. (2001).

<sup>40</sup> Entretien du 12 novembre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

« Tu peux avoir des contrats, des lettres de garanties [des clients], mais malgré cela, tu peux ne jamais rien recevoir en retour. Ça vient des changements de propriétaires : un jour une direction, le lendemain, une autre. Si tu t'es mis d'accord avec quelqu'un dans l'entreprise et qu'il est remplacé, tu peux toujours courir pour récupérer ta dette. [...] Nous, on nous doit parfois 30 000, 50 000 roubles, parfois depuis deux ans, parfois depuis trois [...]. En Russie, personne n'est responsable de rien. C'est un bazar juridique total ».

L'importance des relations personnelles et des réseaux de connaissance apparaît comme un moyen de limiter une incertitude économique considérée comme importante. Notre perspective n'est pas ici de livrer une interprétation définitive sur la question théorique complexe des liens sociaux et des réseaux examinée ailleurs<sup>41</sup>. Si elle ne peut être considérée comme exclusive à l'activité économique russe, elle y revêt des formes particulières qui méritent d'être relevées : la constitution de réseaux de relations s'appuie sur l'enchevêtrement des secteurs économiques et est adossée à des relations sociales, amicales. Elle peut mobiliser également la sphère familiale.

Les réseaux d'échanges ont une importance différenciée en fonction des secteurs économiques. Ils apparaissent peu souples tout particulièrement dans le secteur énergétique et dans l'industrie lourde. A l'inverse, la concurrence apparaît beaucoup plus ouverte dans l'industrie légère, à l'exception toutefois de secteurs fortement criminalisés comme celui des spiritueux par exemple.

Pour ce fournisseur d'équipements destinés à des plates-formes pétrolières, c'est une spécificité de ce secteur d'activité :

« Les relations dans l'industrie du pétrole et du gaz sont vraiment particulières. Personne ne se mettrait à travailler avec un nouveau venu, tout le monde se connaît dans ce milieu, ce sont toujours les mêmes personnes qui y travaillent et depuis longtemps ».

Le responsable commercial d'une entreprise de production d'aluminium dans l'Oural justifie cette stabilité par des impératifs stratégiques :

« Les grandes entreprises travaillent avec des partenaires stables. Ce sont toujours les mêmes, il n'y a pas de nouveaux clients. En règle générale, le système est déjà constitué mais tout dépend de la stratégie de la firme. Elle peut essayer d'introduire une concurrence entre les fournisseurs. Mais si elle accepte de payer plus cher ou de recevoir moins pour le même prix, elle assure la régularité et la sécurité de son approvisionnement ».

Pourtant, cette stabilité des partenariats ne condamne pas définitivement l'accès à de tels secteurs. L'introduction de nouveaux entrants se fait conformément à certains rituels, et à certaines traditions. La façon la plus courante de procéder est d'agir par recommandation, grâce à l'intervention d'un intermédiaire qui établit un lien entre deux réseaux de connaissances.

L'entreprise déjà mentionnée plus haut qui fournit des pièces détachées à Gazprom est soumise à des normes implicites imposées par le géant industriel qui est son client. Son responsable nous explique que la création de liens avec un nouveau partenaire doit suivre certaines règles. Elles consistent à s'appuyer sur les services proposés par un

---

<sup>41</sup> Ledeneva A. (1998).

intermédiaire déjà introduit dans l'entreprise visée :

« Je viens de rencontrer [nom, prénom]. On va travailler avec lui, il a des relations là-bas (*znakomye*), un compatriote (*zemljak*), de toutes façons, on va suivre les recommandations qui viennent d'en haut, on ne va pas rompre les traditions [...] ».

Cet exemple montre que les réseaux de connaissances sont assis sur des bases qui ne sont pas exclusivement économiques. Elles peuvent parfois être adossées à des communautés ethniques comme c'est le cas dans l'exemple précédent, où le visiteur se réclame explicitement d'une ethnicité commune (Russie du Sud) pour mettre en avant la proximité relationnelle nécessaire à l'établissement des liens commerciaux considérés.

Dans une économie où les structures bancaires sont à la fois peu développées et sous-capitalisées, la constitution de réseaux bancaires semble autant formaliser des réseaux relationnels, consolider des alliances que matérialiser des stratégies de développement industriel.

Elles sont présentées parfois comme l'un des lieux privilégiés d'enchevêtrement d'intérêts économiques et de relations politiques ou amicales. Le directeur financier de l'entreprise du secteur agroalimentaire citée ci-dessus explique :

« Généralement, la banque est un centre de coopération entre gens qui sont liés entre eux, soit par des relations économiques soit politiques. Dans une certaine mesure, ce sont des questions de politiques mais aussi humaines ».

Cette superposition d'intérêts est parfois formalisée par des prises de participation financière dans des banques locales ayant survécu au mouvement de concentration bancaire consécutif à la crise du rouble.

Le directeur général d'une grosse entreprise de produits alimentaires de la ville d'Ekaterinbourg<sup>42</sup> explique comment l'instabilité liée au système bancaire a été réduite par le secteur industriel :

« Aujourd'hui, le système de paiement est fiable et stable. Nous travaillons avec des banques locales. Nous sommes leurs clients mais aussi leurs actionnaires ».

La dimension personnalisée de la relation d'échange permet de réduire significativement l'incertitude. Mais elle ne doit pas être absolutisée. L'absence de « connaissances » n'est pas un handicap rédhibitoire. Les relations constituent un avantage permettant d'obtenir des privilèges ou un traitement de faveur.

La comptable de l'entreprise de matériel électrique pour la métallurgie<sup>43</sup> citée plus haut me donne sa vision de leur utilité. L'entreprise pour laquelle elle travaille a servi d'intermédiaire dans la livraison à une entreprise cliente de pièces détachées électriques produites par une troisième :

« [...] Si on les a achetées et livrées nous-mêmes ces pièces détachées, c'est parce qu'on avait des liens plus étroits avec le producteur (*bolee korotkie svjazy*), on a pu les obtenir à des prix plus bas ».

---

<sup>42</sup> Entretien du 20 janvier 2000 dans les locaux de l'entreprise.

<sup>43</sup> Entretien du 21 novembre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

Parfois, les relations personnelles permettent tout simplement que l'échange ait lieu<sup>44</sup>. Le plus souvent cependant les relations ne se définissent pas en termes de confiance inconditionnelle ou de défiance définitive mais s'établissent selon des degrés et s'expriment en termes de distance plus ou moins courte entre partenaires permettant d'obtenir des conditions préférentielles. Elles comportent également des épreuves successives comme l'illustre cette même interlocutrice :

« Avant de s'adresser à nous, les entreprises intéressées [par nos équipements] se renseignent toujours : soit elles demandent directement à l'un de nos clients, soit elles nous demandent le nom des entreprises à qui on a fait des livraisons. Elles leur téléphonent et demandent toujours au client comment s'est déroulé le contrat, s'il a été exécuté à temps, comment est l'équipement [...]. Ça se passe partout pareil ».

Les bases de la confiance bilatérale s'appuient sur un réseau dont l'un des fondements les plus sûrs reste l'ancrage des relations dans un passé ancien. C'est ce que considère cette comptable d'une cinquantaine d'années<sup>45</sup> :

« [...] Si tu connais quelqu'un depuis l'enfance, si tu as été à l'école avec lui, alors là c'est la meilleure des preuves, on se rappelle de toi sous tes meilleurs aspects. Sinon, comme dit le proverbe, les mauvaises réputations devancent toujours leurs auteurs ».

Il ne faut pas en déduire pour autant que la relation personnelle soit un rempart absolu contre le risque, contre la duperie ou le mensonge. Le dirigeant de l'entreprise de pièces détachées pour machines-outils déjà évoquée rapporte les sacrifices consentis aux responsables des services d'approvisionnement pour obtenir commandes et contrats :

« Je peux faire un cadeau en nature au lieu de leur donner de l'argent et leur donner une pièce quand ils m'en prennent 5 ou 10. Le plus souvent, ils préfèrent de l'argent. En général il faut sortir 10 % en plus, donné de la main à la main ».

A l'inverse, le défaut de paiement n'est pas toujours synonyme de défiance. La dette peut aussi être utilisée comme épreuve dans la relation d'échange. Elle permet d'envisager l'établissement de la confiance comme un processus cumulatif et dynamique fonctionnant selon un mode d'essais-erreurs dont la dette est l'une des modalités.

Cette question est importante dans la discussion théorique sur le troc dans la mesure où de nombreux auteurs ont considéré le troc comme une forme cachée de dette interentreprise. Mais une approche anthropologique des relations économiques montre que la dette n'est pas en soi perçue comme signe de confiance ou de défiance envers les partenaires commerciaux. Les exemples suivants en témoignent. Elle constitue néanmoins un facteur de rémanence des relations et d'inertie des réseaux d'échange. Créant une codépendance, elle constitue un obstacle à la liquidation des entreprises, aux fermetures et à la mise en faillite.

Le prépaiement est une condition de paiements très répandue en Russie. Il constitue

---

<sup>44</sup> Humphrey C. (1999).

<sup>45</sup> Entretien du 21 novembre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

une assez bonne garantie contre le risque. Cependant, le montant important de la dette interentreprise montre que ce mode de règlement n'est pas exclusif. Les pratiques de crédit commercial, de délai de paiement ou de prépaiement partiel apparaissent parfois comme des moyens de renforcer la relation d'échange ou d'obliger son partenaire commercial.

Le directeur général de l'entreprise de pièces détachées électriques<sup>46</sup> ne dit pas autre chose quand il explique les conditions dans lesquelles il a accepté de livrer le premier (*postavit' vpered*) une toute jeune entreprise encore insolvable :

« Nous l'avons fait pour l'aider. Nous savons que cette entreprise sera notre partenaire pour toujours. Ils ont des besoins importants dans notre production. Et puis ensuite il y aura un marché secondaire pour nous, ils viendront nous acheter des pièces détachées, et des services. On a fait ça pour gagner des parts de marché ».

Mais cette souplesse de règlement a des limites. La relation commerciale peut être menacée si les flux de marchandises contribuent à aggraver le déséquilibre comptable déjà enregistré dans l'échange. Par exemple, la petite entreprise de pièces détachées pour machines-outils n'accepte d'approvisionner son client et débiteur déjà ancien – la grande entreprise métallurgique voisine – que si le montant de sa dette reste à peu près stable et si l'usine lui fait parvenir régulièrement des marchandises monnayables.

Ces exemples ne mettent pas en évidence une spécificité culturelle radicale des relations économiques russes mais montrent les formes qu'elles peuvent revêtir. Cette spécificité ne doit pas être surestimée : le décalage entre les réalités économiques et les discours témoigne parfois d'une vision caricaturale autant des Occidentaux vis-à-vis de l'économie russe que de certains interlocuteurs russes à propos des économies occidentales.

Un autre effet s'ajoute à l'idéalisation de l'économie occidentale : celui de l'illusion rétrospective. Les discours tenus par certains de ces interlocuteurs trahissent la nostalgie d'une sécurité et d'une stabilité idylliques. De ce fait, ils donnent une représentation parfois outrée du présent. Le directeur de cette petite entreprise de mécanique de précision l'admet. Il ponctue ses propres anecdotes de « bien sûr, j'exagère ». Ces précautions permettent d'éviter de surévaluer l'influence de la culture sur les comportements individuels.

L'évolution démographique laisse présager, quant à elle, une atténuation future de cette déformation de perspective due au regard éloigné. De nouvelles générations accèdent à des postes de responsabilité dans les entreprises. Elles ont grandi sous la *perestroïka* et semblent nettement moins marquées par les habitudes et les modes de pensée caractéristiques de la période soviétique.

D'un point de vue théorique, la spécificité radicale du cas russe est minorée si l'on considère que toute relation économique comporte risques et incertitudes. Les réseaux apparaissent alors comme un moyen simple de réduire cette incertitude.

Ces arguments plaident pour un examen raisonné des discours et des représentations, non pour leur valeur de vérité mais parce qu'ils procurent des éléments de compréhension sur le souci de distinction des personnes interrogées. C'est avec cette même perspective qu'il convient d'aborder les relations entre monde économique et politique.

---

<sup>46</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> octobre 2002 dans les locaux de l'entreprise.

## **Economie et politique en Russie : des liaisons dangereuses ?**

Le discours sur la corruption des élites politiques est omniprésent dans les milieux économiques. Il fonde la troisième catégorie de troc dégagée ci-dessus, celle de « troc informel ». Le responsable d'une entreprise de négoce de pétrole et de gaz de la ville de Saint-Pétersbourg considère les fonctionnaires de la douane comme les partenaires obligés de toute transaction économique :

« Les fonctionnaires aussi, ils empochent leur dîme au passage. Ils fixent des limitations [interdiction par exemple d'exporter plus de 30 % de la production] puis ils les lèvent dans des cas particuliers, en échange de pots-de-vin ».

On peut supposer qu'il s'agit d'une spécificité de Saint-Pétersbourg, ville portuaire et frontière. Cette remarque peut concerner au même titre la région de Sverdlovsk, considérée par les autorités fédérales comme une région particulièrement corrompue.

Le dirigeant de la petite entreprise de pièces détachées pour machines-outils nous raconte l'histoire des rapports noués entre son entreprise et les autorités locales, politiques ou fiscales, implicitement visées ici :

« On a commencé par enregistrer l'entreprise ici [Ekaterinbourg] et puis après on est passés en Kalmoukie [zone franche], pendant un an et demi. Les impôts, on n'en payait pas là-bas. Mais quelqu'un est venu nous voir et nous a dit, " Ecoutez les gars, si vous ne voulez pas de problèmes, pas de contrôles désagréables, pas de mauvaises surprises, revenez dans la région" ».

Les relations avec les pouvoirs publics sont donc très souvent rapportées comme marquées par la corruption, l'intimidation et l'arbitraire. Mais il ne faut pas omettre de considérer l'autre versant de ces rapports de dangereuse proximité. Les comportements de prédation des milieux économiques à l'égard de la puissance publique apparaissent beaucoup plus rarement dans les discours des agents économiques. Selon cet interlocuteur, directeur financier, l'enchevêtrement entre sphères politique et économique a surtout joué dans l'autre sens, aux dépens de la puissance publique :

« Les échanges compensés ont été organisés surtout avec les budgets locaux parce que le budget et les programmes sociaux étaient l'un des bons moyens de gagner de l'argent [...]. Les pertes, c'était le budget qui les supportait, les autres participants n'en étaient pas de leur poche ; s'ils gagnaient quelque chose, ils se le partageaient ».

Cette collusion introduit un rapport de dépendance des acteurs économiques à l'égard du personnel politique. Elle constitue l'une des faiblesses structurelles du capitalisme russe pour ce même interlocuteur :

« Il n'y a eu que deux façons de s'enrichir [dans les années 1990] : le budget et les privatisations et tout cela est passé à travers les structures de pouvoir. Ceux qui sont riches aujourd'hui, ce sont soit des gens qui sont restés au pouvoir, soit des gens qui en sont partis mais qui ont gardé des contacts

étroits et personnels avec le pouvoir. Dans ce pays, il n'y a aucun entrepreneur capitaliste un peu important qui soit indépendant du pouvoir ».

Ce récit s'inscrit dans un contexte historique et géographique particulier. La région concernée est, nous l'avons déjà souligné, particulièrement marquée par la criminalité et la corruption. L'époque mentionnée était sujette à de grands bouleversements sociétaux. Cependant, il semble possible de généraliser le constat selon lequel le contexte politico-économique de cette période de réforme a, en retour, affecté le mode de résolution des conflits. De ce fait, en dépit du processus de normalisation légale analysé ci-dessus, la légitimité des droits de propriété reste fragile pour ce directeur financier :

« Il arrive parfois ici, et il y a plein d'histoires de ce type, qu'il y ait deux propriétaires pour une seule entreprise, ou deux directeurs. Le premier a raison mais l'autre aussi ! Ça semble impossible du point de vue légal. Mais ça l'est chez nous parce que du point de vue légal, ni l'un ni l'autre ne sont légitimes à 100 % ».

La construction des relations économiques est influencée par la régulation juridique. Mais la construction du droit est à son tour façonnée par des conditions politiques et économiques. Ces relations s'organisent dans une imbrication permanente et évolutive ; processus que le laboratoire que représente la Russie des années 1990 permet d'observer à vitesse réelle.

## CONCLUSION

L'année 1998 constitue, sinon une rupture, du moins une étape marquante de la décennie écoulée. Elle inaugure une ère nouvelle dans l'environnement économique et juridique des entreprises dont le troc est l'un des aspects.

C'est à partir des années 1997-1998, au moment où son volume atteint plus de 40 % des échanges industriels, que la lutte contre le troc devient un objectif de politique économique. Il prend plusieurs formes : une expression fiscale (le troc est interdit dans les échanges avec les collectivités locales), une expression comptable (le troc doit être régularisé en tant que pratique d'échange comme une autre), une expression financière (seuls certains titres sont admis à l'exception des autres) et une expression juridique (seuls certains types d'échanges et de schémas d'échanges interentreprises sont autorisés).

Cette normalisation à facettes multiples témoigne du passage du capitalisme russe à une nouvelle phase ; à la création et à l'explosion des initiatives succède depuis 1998 un mouvement de rationalisation des structures existantes, de légitimation des réformes et de banalisation des changements. L'ère des réformes s'achève, celle du développement s'ouvre.

Quelle divine surprise, pour les observateurs de la situation russe, que de constater en ce début de millénaire une situation économique florissante, une stabilité politique, des indicateurs macroéconomiques insolents en matière de déficits publics, de croissance

économique et de résultats extérieurs ! A l'aune de la rapidité des évolutions survenues ces dix dernières années, on se doit de repousser rétrospectivement les prévisions alarmistes qui avaient fait de l'introduction d'une économie de marché, un processus à envisager sur plusieurs décennies.

Nombreux étaient les économistes à dénoncer alors, à raison, le volontarisme économique de la thérapie de choc. Mais peut-être avaient-ils également été conduits à sous-estimer la force du droit ?

Il ne s'agit pas pour nous d'imputer la totalité des changements à la seule construction du droit en Russie. Nous avons rappelé que l'histoire marque de son empreinte le capitalisme russe qui revêt des formes particulières. Mais, pour appréhender le troc, notre parti pris nous a amené à examiner l'évolution du droit dans la sphère économique plutôt que les avatars de la monnaie et du secteur financier. L'enseignement majeur, *a priori* paradoxal, qui se dégage de cette réflexion est que la libéralisation économique ne s'accomplit jamais mieux que lorsqu'elle est encadrée.

La phase de privatisation a été le plus grand chantier de la décennie. La réglementation de l'activité économique, qui se développe sur cette base, paraît être une mesure plus insignifiante. Mais ses effets sont à identifier au niveau des interactions entre agents. Ils ont abouti à des résultats concrets sur lesquels il ne sera pas possible de revenir. Des routines, des habitudes, des règles de comportement ont été créées qui donnent plus de poids à la règle de droit. Elles rendent les échanges plus lisibles, plus prévisibles et réduisent de ce fait incertitudes et coûts de transaction.

Mais ces évolutions ne se réduisent pas au niveau microéconomique. Plus largement, et de par sa nature même, le droit instaure une continuité territoriale et une stabilité temporelle que l'activité économique ne peut assurer à elle seule. Le rôle d'harmonisation joué ici par le droit économique entre agents, institutions et territoires, a permis de conjurer les menaces d'éclatement régional et de désintégration économique, consécutifs à la disparition de l'URSS.

Des questions fondamentales demeurent cependant non tranchées : le statut de la propriété de la terre fait l'objet d'un conflit déjà ancien entre pouvoir législatif et gouvernement. Les modalités de la participation des non-résidents à l'activité économique sont sujettes à fréquentes modifications et inégalités sectorielles. Plus généralement, la politique étrangère de la Russie comporte des zones d'ombre préjudiciables à la sécurité de l'investissement étranger. Mais ces incertitudes globales ne doivent pas masquer les évolutions majeures qui sont en cours dans la relation économique.

La Russie a souvent habitué ses observateurs à des changements brusques : le renforcement du droit dans les relations économiques est l'un des plus marquants de la fin de cette décennie de réformes.



## Bibliographie

Aukutsionek S. (1994), « Barter in russian industry », *Russian Economic Barometer*, Vol.3, n° 3, pp. 3-13.

Aukutsionek S. (1997), « Industrial barter in Russia », *Russian Economic Barometer*, Vol.6, n° 3, pp. 3-17.

Aukutsionek S. (1998), « Industrial barter in Russia », *Communist Economies and Economic Transformation*, Vol. 10, n° 2, pp. 179-188.

Brana S., Mesnard M. et Zlotowski Y. (dir.) (2002), *La Transition monétaire russe, avatars de la monnaie, crises de la finance 1990-2000*, Paris, L'Harmattan.

Commander S. et Mumssen C. (1998), « Understanding barter in Russia », BERD, *Working Paper*, n° 37, décembre.

Gaddy C. et Ickes B. (1998), « Russia's virtual economy », *Foreign Affairs*, septembre-octobre.

Glaziev S. (1998), « Sentral'nyj bank protiv promyšlennosti Rossij », *Voprosy Ekonomiki*, n° 1, pp. 16-32.

Humphrey C. (1999), « How barter is done ? The social relations of barter in provincial Russia », in M. Burawoy, K. Verdery (dir.), *Uncertain Transition: Ethnographies of Change in a Post-Socialist World*, Boulder, Rowman et Littlefield, pp. 19-51.

Ickes B. et Ryterman R. (1992), « The interenterprise arrears crisis in Russia », *Post Soviet Affairs*, Vol. 8, n° 4, pp. 331-361.

Karpov P. (1998), « On the causes of low tax collection, origin of the payment crisis and prospects for restoration of solvency in the russian enterprise sector », *Russian Economic Barometer*, n° 3, pp.15-36 et n°4, pp. 26-50.

Kharkhordine O. (1994), « L'Ethique corporatiste, l'éthique de *samostojatel'nost'* et l'esprit du capitalisme, réflexion sur la création du marché en Russie post-soviétique », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 2, juin, pp. 25-76.

Ledeneva A. (1998), *Russia's Economy of Favours: Blat, Networking and Informal Exchange*, Cambridge University Press.

Litviakov M. (2002), « Transformations du système de paiements et de règlements en Russie », in Brana S. Mesnard M., et Zlotowski Y. (dir.) (2002).

Mesnard M. (2002), « Troc, ordre monétaire fraction-né et impuissance du capital, réflexion sur l'enjeu du troc pour la trajectoire de la transition russe », in Brana S., Mesnard M. et Zlotowski Y. (dir.)(2002).

Nelson L. et Kuzes I. (2002), « Regional variations in the implementation of Russia' federal district reform », *Demokratizatsija, The Journal of Post-Soviet Democratization*, Vol. 10, n° 1, pp. 5-18.

OCDE (2002), *Issues of the Measurement of non-observed Economy*, séminaire des 22-24 mai.

Poser J. A. (1998), « Barterisation and demonetisation in FSU economies », *Economic Systems*, Vol. 22, n° 3, septembre, pp. 235-255.

Radaev V. (2001), « Entreprise, protection et violence en Russie à la fin des années 1990 », in G. Favarel-Garrigues (dir.), *Le Crime organisé en Russie, nouvelles approches*, Paris, L'Harmattan.

Ricoeur-Nicolaï N. et Zlotowski Y. (1995), « Systèmes de financement et efficacité de la politique monétaire : Hongrie, Pologne, Russie », *Revue économique*, Vol. 46, n° 2, mars, pp. 457-479.

Sapir J. (1998), *Le Krach russe*, Paris, La Découverte.

Timofeev L. et Kliamkine V. (2001), *Tenevaja Ekonomika, [L'Economie de l'ombre]*, Université d'Etat des sciences humaines, Moscou.

Vichnevski A. (2000), *La Faucille et le rouble, la modernisation conservatrice en URSS*, Paris, Gallimard.

Williamson O. (1994), *Les Institutions de l'économie*, Paris, InterEditions.

Woodruff D. (1999), *Money Unmade, Barter and the Fate of Russian Capitalism*, Cornell University Press, Ithaca et Londres.

Yakovlev A. (1997), « Barter and clearing schemes : How to define basic concepts », *Russian Economic Barometer*, n° 2, pp. 39-47.

Zlotowski Y. (1998), « La crise des paiements en Russie, expression d'un consensus social ? », *Les*

*Etudes du CERI*, n° 43, août.

Zlotowski Y. (1999), « L'économie et la société russes après le choc d'août 1998 : rupture ou enlisement ? », *Les Etudes du CERI*, n° 51, mars.

# **Annexes méthodologiques**

L'enquête de terrain présentée ici a été effectuée en deux phases. La première, qui a un statut exploratoire, a été conduite dans les régions de Saint-Pétersbourg et d'Ekaterinbourg entre la fin 1999 et le début 2000. La phase principale a été menée au cours du second semestre 2002 exclusivement dans la région de l'Oural. Il faut resituer le cadre territorial et économique de l'enquête avant de présenter les caractéristiques des entreprises étudiées.

### **Cadre territorial et économique de l'enquête**

La région de l'Oural est située dans la Fédération de Russie à quelque 2000 kilomètres à l'est de Moscou et centrée sur la chaîne des monts d'Oural.

L'Oural est l'une des sept grandes régions appelées districts fédéraux créés par le Président Poutine en 2000 (oukase du président de la République fédérale de Russie du 21 juin 2000, n°1149). Cette division administrative est toutefois nouvelle par rapport à une région économique et géographique traditionnellement plus centrée à l'ouest (et intégrant la république du Bachkortostan ; la république d'Oudmourtie ; l'*oblast'* de Kourgan ; l'*oblast'* d'Orenbourg ; l'*oblast'* de Perm et la république des Komis ; l'*oblast'* de Sverdlovsk, et celui de Tcheliabinsk).

La nouvelle entité administrative créée par Vladimir Poutine en a déplacé les frontières vers l'est, intégrant la région de Tioumen, et celle des Khanti-Mantsy mais excluant les régions prospères et peuplées du piémont ouest de l'Oural que sont les républiques d'Oudmourtie et du Bachkortostan. Le regroupement des sujets de la Fédération en « super-régions » était explicitement destiné à rétablir l'autorité de la Fédération sur le territoire et à restaurer, selon l'expression officielle, « la verticale du pouvoir ». Ce nouveau découpage n'est sans doute pas sans rapport avec la volonté d'affaiblir la puissance d'une région qui, depuis le milieu des années 1990, exprime des velléités d'indépendance qui ont été jusqu'à la création d'une république de l'Oural contestée et dissoute par le Président Eltsine.

Ce district de l'Oural est composé de collectivités locales, les régions (*oblast'*) qui sont, selon la Constitution, le premier niveau de sous-division parmi les différentes entités de gouvernement local de la Fédération. L'*oblast'* de Sverdlovsk compte un peu plus de 4 500 000 habitants.

L'Oural a été, jusqu'en 1991, une région interdite aux étrangers, en raison de la présence de l'industrie d'armement. La prospérité due au renforcement des industries militaires pendant toute la période stalinienne a été suivie d'un ralentissement dès les années 1970. La région a alors perdu sa prépondérance économique. Dans les années 1980-1990, les difficultés de la reconversion des industries de la défense et de l'armement ont accentué cette tendance. La décennie 1990 a été particulièrement difficile. Mais le redressement de l'après-crise du rouble en 1998 redonne du souffle aux secteurs de l'industrie lourde.

Ekaterinbourg, la capitale administrative et économique de la région de Sverdlovsk, a retrouvé son nom prérévolutionnaire mais la région dont elle est le centre a conservé son nom soviétique. Cette capitale a fourni le cadre géographique de notre enquête de terrain. Ekaterinbourg est l'une des dix premières villes de la Fédération en raison de son importance démographique : sa population compte près de 1 200 000 habitants. Le paysage urbain est profondément marqué par l'industrialisation soviétique ; la ville est divisée en quartiers organisés autour de grandes entreprises de la métallurgie (Khimmach), de la métallurgie (VIZ) ou des machines-outils (Uralmach).

Ce cadre territorial et économique explique peut-être l'importance relative du secteur de l'industrie lourde dans les entreprises étudiées.

### **Caractéristiques des entreprises étudiées**

L'enquête combine des matériaux récoltés par entretiens, observation, et le recueil de données documentaires.

Les entretiens menés sont des entretiens approfondis et enregistrés, réalisés en face à face

mais sans grille préalable. Le plus souvent effectués dans les locaux de l'entreprise, ils ont été négociés par recommandation de proche en proche ou sur demande d'un intermédiaire déjà connu.

Les entretiens en entreprise ont été menés principalement auprès de chefs d'entreprise et de comptables ou de directeurs financiers. Sur les deux volets de l'enquête, près de quarante entretiens ont été effectués.

Des entretiens complémentaires ont été réalisés auprès d'économistes, de statisticiens, et ce principalement dans différents instituts de recherche à Moscou tels que l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales (IMEMO), l'Institut de pronostics de l'économie nationale ou encore la Haute école en économie. D'autres entretiens ont été menés dans la région de Sverdlovsk, auprès d'autorités publiques, de responsables de l'administration régionale ou encore de représentants de l'administration fiscale.

L'enquête s'est également appuyée sur une phase d'observation. Elle a concerné un nombre réduit d'entreprises qui ont fait l'objet d'une étude plus approfondie. Dans ces entreprises, nous avons interrogé les dirigeants à plusieurs reprises, croisé les entretiens de responsables des différents services. Nous avons enfin fait des observations plus approfondies sur le travail de négociation des transactions commerciales. Ces entreprises méritent d'être caractérisées brièvement.

Il s'agit tout particulièrement de la grande entreprise métallurgique de production de canalisations. Créée dans les années 1950 et comportant plusieurs centaines de salariés, elle est située à quelque quarante kilomètres de la ville d'Ekaterinbourg dans une petite ville-usine.

L'entreprise de pièces détachées pour machines-outils compte une cinquantaine d'employés. Fondée par des ingénieurs, elle date des dispositifs créés sous la *perestroïka* pour le développement des coopératives.

L'entreprise de production de matériel électrique est une entreprise prospère de la ville d'Ekaterinbourg. Employant quelques centaines de salariés, elle travaille en collaboration avec un institut de recherche et produit un matériel sophistiqué. Elle réalise une partie importante de son activité à l'export.

La société dont l'activité est centrée sur l'approvisionnement d'unités d'extraction de gaz en pièces détachées est la seule de notre panel à n'avoir aucune activité de production. Constituée comme une très jeune société de services polyvalente, elle n'emploie qu'une dizaine de personnes.

Les secteurs de l'industrie de consommation courante sont illustrés à travers deux exemples.

L'entreprise de production de biens de consommation courante de la ville d'Ekaterinbourg date également de l'époque de la *perestroïka*. Son activité est essentiellement commerciale. Elle propose à des revendeurs ou à des particuliers, une très large gamme de biens à usage domestique (loisir, bricolage, jardinage). Elle emploie une cinquantaine de salariés.

L'entreprise du secteur agroalimentaire mentionnée dans cette étude est une entreprise déjà ancienne, privatisée et située dans la ville d'Ekaterinbourg. Elle commercialise surtout des crèmes glacées.

Le recueil de données documentaires, de nature variée, constitue une troisième source de matériaux. Ces données sont relatives aux entreprises concernées et sont de nature comptable et juridique. Elles peuvent également relever du domaine scientifique et analytique. Elles présentent alors une approche macroéconomique et souvent théorique des transactions et des échanges (voir la bibliographie).

Au total, le choix des entreprises ménage un équilibre entre les secteurs de l'industrie lourde et ceux de l'industrie des biens de consommation, entre les activités de production quasi exclusives, celle de commercialisation et celles qui sont plus mixtes ; entre les entreprises déjà anciennes fondées pendant la période soviétique, celles qui datent de la *perestroïka* et celles créées dans la période de réforme rapide et active vers le marché, c'est-à-dire depuis le début des années 1990.